

Vol. 18 No. 51 Edmonton, mercredi le 6 mars 1985 24 pages 0.50



2[e] EXPOSITION AGRICOLE ET COMMERCIALE DE SMOKY RIVER. VOIR P.12 et 13.

Assemblée annuelle

Une femme est élue à la présidence de l'ACFA

par Paul Denis

EDMONTON - Pour la première fois de son histoire vieille de 60 ans, l'Association Canadienne-française de l'Alberta (ACFA) s'est donnée une femme comme présidente dans la personne de Myriam Laberge.

Mme Laberge a été élue par acclamation lors de l'assemblée annuelle de l'ACFA tenue samedi dernier 2 mars à la Faculté St-Jean d'Edmonton.

La nouvelle présidente a un dossier impressionnant d'expérience comme bénévole. Malgré son jeune âge elle a oeuvré au sein de plusieurs organismes dont Francophonie Jeunesse de l'Alberta, la Caisse Francalta, la Librairie Le Carrefour, l'ACFA régionale d'Edmonton et l'ACFA provinciale.

Mme Laberge apporte à son nouveau poste une expertise plutôt rare chez les élus de l'ACFA. Elle détient un B.A. et une Maîtrise en économie de l'Université de l'Alberta. En plus elle occupe présentement un poste fort important au sein de l'administration de la ville d'Edmonton où elle dirige un secteur de planification financière dont le budget s'élève à plus d'un milliard de dollars.

Mme Laberge qui est originaire de Girouxville dans la grande région de Rivière-la-Paix, a également expliqué comment elle avait appris très jeune à poursuivre l'excellence, car étant femme elle savait que pour être considérée égale elle devait être meilleure.

Elle compte poursuivre durant son mandat la "nouvelle vision" que *s'est donnée la francophonie albertaine lors d'une journée de concertation qui eut lieu au mois de septembre* 1984.

Vice-présidents

M. Alain Nogue a été réélu pour un troisième terme en tant que vice-président siégeant au comité éxécutif de l'ACFA.

Le seul nouveau visage au sein de ce comité appartient à M. Réal Doucet de Fort McMurray qui a accepté cette nomination parce qu'il est convaincu que "...pour que l'ACFA soit véritablement représentative au niveau provincial il faut des gens d'un peu partout à l'exécutif."

De fait le comité exécutif de l'ACFA est composé de personnes venant de différentes régions. M. Michel Cloutier représente la région de Calgary. M. Ghyslain Bergeron est originaire de St-Paul bien qu'il soit maintenant d'Edmonton. M. Alain Nogue est de Bonnyville.



A l'honneur

Deux personnes ont été honorées lors du banquet à Rond-Point samedi soir dernier. Il s'agit du Président sortant M. Guy Goyette qui terminait son deuxième terme et de Mme Lise Sirois qui fut Présidente du comité de parents lors des démarches pour la création de l'école francophone St-Antoine de Calgary.

M. Goyette a reçu des mains de M. Alain Nogue, vice-président de l'ACFA, une aquarelle d'un paysage albertain, paysage que M. Goyette a sans doute vu maintes fois dans ses voyages nombreux à travers la province dans l'exercice de ses fonctions.

Mme Marie-Claire Champagne a présenté une plaque commémorative à Mme Lise Sirois au nom du Comité national des parents francophones. Ce comité oeuvre à travers le Canada pour l'obtention d'écoles francophones et le respect des droits acquis.



M. RENE BLAIS RECOIT LE CEINTURON OFFICIEL DE LA 36[e] CABANE A SUCRE. VOIR PHOTO-REPORTAGE EN PAGE 7.





Rond-Point '85

L'ACFA retrouve sa situation financière saine

EDMONTON - Après avoir vécue quelques années dans une situation financière malsaine, l'Association Canadienne-française de l'Alberta (ACFA) a retrouvé le bon chemin.

C'est ce qu'a soutenu M. Paul Poirier directeur général de cette association lors de la présentation du rapport financier consolidé à l'assemblée annuelle des membres, samedi 2 mars dernier.

En effet, l'état consolidé des revenus et dépenses (incluant Le Franco et la Librairie Le Carrefour avec l'ACFA) démontre un excédent net des revenus sur les dépenses de $166,683. En ajoutant l'excédent de 1983 ($60,922), l'état consolidé des surplus se chiffre à $227,605.

M. Poirier a quand même voulu atténuer l'ampleur de ce surplus en expliquant que d'une part les fonds de roulement de l'association ne sont que de $60,000 environ puisque une partie importante de ces argents se trouve dans l'inventaire du Carrefour, soit $110,594. En plus, des sommes importantes sont engagées dans le mobilier et l'équipement.

Le Franco à l'honneur

Les membres de l'association réunis en assemblée annuelle ont chaleureusement applaudi l'acceptation à l'unanimité d'une motion de félicitation à l'équipe du journal mise de l'avant par M. Paul Dumaine. Celui-ci a tenu à exprimer sa grande satisfaction devant un journal qui s'est nettement amélioré dernièrement tant au niveau du contenu que de sa présentation.

Ce qui a pourtant attiré le plus d'attention a été nul doute le bilan financier fort positif du journal. Pour la première fois de son histoire, Le Franco a enregistré un surplus au chapitre de ses opérations pour l'année 1984 de l'ordre de $8,368.

Le Carrefour: situation heureuse

La Librairie Le Carrefour a également reçu les félicitations des membres de l'ACFA ayant accusé une perte de seulement $10,000 au lieu du $35,000 qui avait été prévu au budget.

Rapport de la Fondation

M. le Juge Lucien Maynard a présenté le rapport de la Fondation de l'ACFA, fondation que l'association a mis sur pied , pour gérer les fameux $4,250,000 obtenus lors de la vente de son terrain au sud de la ville.

Les revenus de la Fondation pour l'année 1984 se chiffrent à $409,298 dont $350,000 ont été versé à l'ACFA. Selon M. Maynard les placements de la fondation ont une valeur au marché de $4,634,814, soit une augmentation de presque $400,000.

LE FRANCO EN VRAC

Les jeunes au pouvoir!

"Si vous voulez qu'on participe dans l'optique du développement communautaire, vous devrez dorénavant tenir plus compte de nous, les jeunes". C'est le message qu'a clairement lancé une des conseillères au sein de Francophonie Jeunesse (FJA) Mlle Denise Ouellette aux membres de l'ACFA réunis samedi dernier en assemblée annuelle et pour le Rond Point 85. Le président de l'organisme de jeunes M. Paul Blais a d'ailleurs réitéré le même voeu en questionnant les adultes quant à la place des jeunes au sein des activités qui regroupent les francophones de l'Alberta. Près d'une soixantaine de jeunes s'étaient rassemblés à l'occasion de Rond Point 85 le 2 mars dernier à Edmonton.

Communiquer pour se faire connaître

Un journaliste du quotidien LE DROIT d'Ottawa M. Daniel Morin deviendra à compter du début du mois d'avril prochain et pour une période temporaire le relationniste de l'ACFA en ce qui a trait aux communications touchant le secteur de l'éducation. L'idée de l'ouverture d'un tel poste avait germé depuis l'adoption en décembre dernier du plan d'action de l'ACFA. Celui-ci comme on sait comprend un volet au niveau de l'information.

Élargir la base

Le directeur régional du Secrétariat d'Etat à Edmonton M. Marc Arnal a souligné lors de l'assemblée annuelle de l'ACFA la nécessité pour l'organisme francophone d'intensifier le dialogue entre le provincial et les régionales afin d'éviter toute fissure dans la conception du rôle de l'ACFA au sein de la francophone albertaine. M. Réal Doucet président de l'ACFA de Fort McMurray a d'ailleurs renchéri sur les perspectives de collaboration possible entre les deux paliers de l'organisme.

Du sang neuf à l'ACFA

Depuis quelques temps, on compte au sein de l'ACFA trois nouvelles "recrues" pour assurer la coordination des projets des ACFA régionales. Il s'agit de M. Rémi Thibeault pour l'ACFA de Morinville-Legal, de Mlle Carmen Sylvain pour Rivière-la-Paix et de Mlle Margot Chabot pour Fort McMurray.

Ne poussez pas s-v-p!

On s'attendait à 1000 personnes. Il en est venu au moins 2 500. La 36e édition de la Cabane à sucre à Edmonton a pulvérisé les attentes en raison, présume-t-on d'une température idéale et d'un endroit de circonstance tout à fait approprié, le Fort Edmonton. Peu préparés à un tel afflux, certains services en place se sont sentis à un certain moment débordés, voire même dépassés par les événements!

Erratum

Dans l'article intitulé "Bonnyville refait surface" publié en première page du Franco, 20 février 1985, il fallait lire au deuxième paragraphe: "Quant au nouveau président, M. François Gagnon..." et non pas "Gendron".

Souligné "en douceur" lors du dévoilement du plan d'action

L'ACFA cherchera à s'introduire dans le cas Bugnet

par Yves Lavertu

EDMONTON - A moins de quarante-cinq jours du début de la date de comparution des parties en cause dans le prochainement "fameux" cas Bugnet, l'Association canadienne-française de l'Alberta (ACFA) vient d'affirmer son intention d'y participer d'une façon active.

L'annonce-surprise faite du bout des lèvres par un des membres de l'exécutif de l'organisme M. Alain Nogue se voulait la première réponse concrète à l'aspect juridique du plan d'action de l'association rendu public à l'occasion de son assemblée annuelle samedi le 2 mars dernier à Edmonton.

L'ACFA cherchera ainsi à obtenir une position "d'intervenant privilégié" lors du procès dans la mesure où deux conditions, affirme-t-elle, seront remplies. Il s'agira en premier lieu de décrocher le feu vert du juge responsable du dossier. Une fois la permission accordée, l'ACFA jugera alors de la pertinence ou non de participer au procès à la lumière des exigences et modalités que ne manquera pas d'imposer le juge en question.

Deux scénarios

Dans ces circonstances, deux scénarios se présentent à l'organisme francophone selon un avocat d'Edmonton, M. Laurent Carr. L'association pourra premièrement chercher à être ajoutée comme "partie" dans l'affaire. A la limite, celle-ci pourrait prétendre à un titre presqu'équivalent à celui des deux parties en cause en l'occurence l'Association Georges-et-Julia Bugnet et le gouvernement provincial.

Pour ce faire, elle devra démontrer que le cas est d'un intérêt débordant les deux parties en litige. L'ACFA pourra justifier cet intérêt en prouvant que celle-ci est fortement concernée par le sujet (droit et gestion scolaires des francophones de l'Alberta) et qu'elle est représentative de personnes qui potentiellement pourraient "avoir les mêmes problèmes".

Mais la décision du juge relève d'un pouvoir discrétionnaire. Le magistrat évaluera en effet selon ses propres critères la nécessité ou non d'inclure une nouvelle partie. Si celui-ci accepte, il le fera en établissant les règles du jeu qui détermineront le rôle de l'organisme dans le déroulement du procès. Ainsi, dans l'hypothèse où l'ACFA serait ajoutée comme partie, le juge pourrait fixer les limites restreignant son importance en définissant son pouvoir d'invoquer ou non des témoins, d'obtenir ou non de contre-interroger ceux-ci, de soumettre certains documents etc. L'ACFA se réserve toutefois le choix, une fois ces modalités établies, de se retirer ou d'accepter ces exigences.

Il est cependant possible selon M. Carr qu'un autre scénario puisse être introduit en cours de route. Pour une raison ou pour une autre, l'ACFA pourrait en effet solliciter indirectement durant ou après l'examen de la demande initiale l'obtention d'un autre statut. Il s'agirait de devenir "Ami de la Cour". Cette position qui, présume-t-on pourrait être plus facilement accordée découle cependant d'une demande exclusive venant du juge. Par cette requête, celui-ci désirerait obtenir l'éclairage de l'organisme afin de mieux comprendre le dossier. Toutefois, ce "besoin" dans ce cas-ci pourrait être "stimulé" si l'ACFA avait déjà entamé la demande pour être ajoutée comme "partie".

A toutes fins utiles, les fonctions de l'Ami de la Cour pourraient être similaires à celles du premier statut, dépendant des règles qu'imposeraient cette fois encore le magistrat.

A l'heure actuelle, on sait que l'Association des commissaires scolaires de l'Alberta jouira de cette position lors du procès. Celle-ci qui s'inscrivait dans l'optique du défendeur (le gouvernement provincial) avait initialement été déboutée dans sa démarche d'être considérée comme "partie".

Une position ambigue

Quelle que soit la position adoptée par l'ACFA quant au procès, celle-ci ne signifiera pas nécessairement que l'organisme appuie l'ensemble des points revendiqués par l'Association Georges-et-Julia Bugnet. On sait d'ailleurs qu'un de ces points, la gestion scolaire des francophones fait particulièrement problème quant à une entente commune entre les deux organismes.

Le désir de l'ACFA quant au cas Bugnet ne signifie donc pas que l'organisme francophone vient prêter main-forte au demandeur en cause. Un des dirigeants de l'ACFA M. Alain Nogue précisait à cet effet en interview que la nouvelle décision ne sous-tend nullement qu'il est question d'un appui moral ou financier à la cause Bugnet.

On peut d'ailleurs croire que cet énoncé a pu être interprété d'une manière non uniforme par les membres de l'assemblée réunis samedi dernier. Lors de la présentation de cette annonce, M. Nogue avait en effet associé d'une manière non équivoque cette intention comme étant la réponse au point cinq du plan d'action adopté par le Conseil général de l'association le 1er décembre 1984. Ce point était relatif à un appui moral et financier qu'accorderait l'ACFA à une contestation judiciaire. Dans la déclaration d'intention du 2 mars dernier, il n'est maintenant plus question d'appui moral ou financier.

De ce point de vue, admet Alain Nogue, le point cinq resterait pour l'instant inappliqué. De plus, il y a tout lieu de penser que la résolution n'a pas récolté l'assentiment unanime de la part des membres des régions. Les subtilités sémantiques ont également pu faire obstruction à une claire compréhension de la signification de l'énoncé.

Interrogé sur sa réaction quant à la récente décision de l'ACFA un des principaux instigateurs de la présente cause Bugnet du côté des demandeurs M. Jean-Claude Mahé a accueilli cette nouvelle avec circonspection. Celui-ci s'est dit ouvert à toutes discussion avec l'ACFA concernant son entrée en scène "de dernière minute" dans le dossier. Il souligne cependant l'urgence d'agir pour l'ACFA en raison du nouveau contexte.

Une décision stratégique

Le volte-face de l'ACFA quant au cas Bugnet est entre autres motivé selon les dirigeants par la nécessité de fournir le plus d'information possible devant les tribunaux sur la situation scolaire des francophones de l'Alberta. En fait, selon l'avocat d'Edmonton Laurent Carr, l'ACFA n'a pas tellement le choix à l'heure actuelle quant à son implication dans le cas Bugnet. Celui-ci estime en effet que quelle que soit la sentence rendue dans ce cas, l'association sera "liée" par le verdict. Celle-ci a donc tout intérêt à y participer puisque le cas Bugnet créera un précédent judiciaire avec lequel l'association devra composer.

Il est encore trop tôt pour prétendre que l'implication de l'ACFA dans le cas Bugnet confirmerait la mise au rancart ou la remise aux calendes grecques de l'idée de sa propre contestation judiciaire. Le directeur général de l'association porte-parole des Franco-albertains M. Paul Poirier tient d'ailleurs à souligner que la nouvelle approche ne sonne aucunement le glas des négociations avec le gouvernement Lougheed. Celui-ci estime en effet que d'une façon ou d'une autre, l'ACFA devra composer avec le gouvernement en place. A l'ACFA, on ne veut donc d'aucune façon s'inscrire en rupture de banc face à la tradition "négociatrice" de l'organisme.

Plan d'action de l'ACFA

Préambule:

En vue de ne pas perdre les progrès acquis et de construire sur le désir conjoint de l'ACFA et de M. King, le Ministre de l'Education, de trouver une application albertaine de l'Article 23, que l'ACFA écrive ou rencontre M. King pourlui communiquer son accord sur certaines de ses propositions tout en soulignant les divergences déjà reconnues, sa perception d'un certain blocage au niveau du Caucus et du cabinet, sa décision de poursuivre la revendication de sa position et d'entreprendre un vaste plan d'action comprenant information, lobbying et action juridique pour faire progresser le dossier.

Suite à cela,

1. que l'ACFA écrive au Premier ministre Lougheed lui indiquant son insatisfaction.
2. que les conseillers du Premier Ministre Mulroney soient bien informés du dossier.
3. qu'une lettre soit adressée au Secrétariat d'État l'informant de la situation et lui demandant son appui.
4. que l'ACFA établisse un fonds en vue d'une contestation juridique éventuelle et demande aux franco-albertains d'y contribuer avec entente que les sommes contribuées seront affectées à l'éducation française en Alberta, si elles ne sont pas nécessaires à une contestation.
5. que l'ACFA, suite à l'avis d'experts légaux, prête son appui moral et financier à une contestation susceptible de faire progresser sa position et entreprise par des franco-albertains.
6. que chaque régionale de l'ACFA rencontre ses députés provinciaux et fédéraux pour les sensibiliser et pour faire état des revendications de l'ACFA dans le domaine de l'éducation.
7. qu'une session sur le "lobbying" à l'intention de deux ou trois personnes de chaque régionale soit organisée; que l'aide du Centre d'éducation permanente de la Faculté Saint-Jean soit demandée pour cette session.
8. que l'Association écrive à tous les députés albertains (au fédéral et au provincial) les informant et les sensibilisant à la situation que la communauté franco-albertaine vit présentement.
9. que l'ACFA informe les média de sa position et de l'état des négociations, particulièrement les journaux francophones.
10. que l'ACFA engage un relationniste/journaliste professionnel pour l'information aux média et pour la préparation de publications "vulgarisatrices" pour la sensibilisation de la population albertaine, particulièrement franco-albertaine.
11. que l'ACFA fasse une large diffusion d'information auprès de divers groupes (ethniques, C.P.E., organisations francophones et non-francophones) et demandent leur appui.

Pour être préparé au désastre..

par Marcel Dubé

LEGAL - Un cours d'une durée de quatre soirées fut donné aux pompiers volontaires et aux aides de l'ambulance de Legal par "Alberta Desaster Services" du 4 au 7 février.

Ce cours "La base principale du Sauvetage" a été offert pour enseigner à dix personnes de la communauté comment réagir d'urgence dans un cas de désastre.

Ils ont improvisé l'utilité du moulinet pour les situations qui ne permettent pas l'utilisation de méthodes mécaniques pour enlever des objets lourds, débris, afin de sauver les victimes qui se trouent en dessous.

L'utilisation d'un brancard et un moulinet fut improvisé dans la démonstration de sauvetage d'une victime du toit d'un bâtiment.

M. Ken Morrin, instructeur, fut impressionné avec ces élèves car la température était -30° C et la majorité des instructions furent conduites dehors.

M. Yvan Gagnon, maire de Legal, était présent pour présenter les certificats aux gradués. Les participants étaient Robert Proulx, Michel Gagné, Bill Baird, Jacqueline Durocher, Lucille Dubé, Roland St-Jean, Ernest Létourneau, Ronald Parent, André Coulombe et Stella McNeill.

Le "Fair Play" un principe qui joue contre nous

N.D.L.R. - A la place de l'éditorial cette semaine nous publions, à la suggestion de plusieurs, le discours que prononçait M. Paul Denis qui participait au panel de discussion sur le plan d'action en éducation de l'ACFA lors de son assemblée annuelle tenue samedi dernier à Edmonton.

Combien souvent a-t-on entendu parler du "Fair Play" anglais et que nous pouvons nous fier à ce principe qui veut que justice règne et que nos gouvernements (anglophones bien sûr) soient généreux envers notre groupe (les francophones).

Je me souviens d'avoir premièrement entendu parler du fameux "fair play" dans un cours d'histoire à l'école secondaire - il y a de ça belle lurette. Et je me rappelle aussi que j'avais éprouvé à ce moment là un sentiment de bien-être sachant que la communauté francophone dont j'étais membre allait être traitée avec justice, voir même générosité.

J'ai commencé à perdre confiance vis-à-vis ces gouvernements, provinciaux, au moment où j'ai commencé, il y a déjà vingt ans passés, à travailler pour la "cause", a oeuvrer pour gagner quelques concessions ou tout simplement pour faire connaître nos revendications.

Pourtant d'année en année je gardais espoir. Mes illusions d'une société juste où en tant que francophone j'aurais, non pas une situation privilégiée, mais tout simplement justice, c'est-à-dire égalité avec mes amis anglophones, ont persisté pendant longtemps encore.

Le flambeau avait été ranimé en 1969 lorsque le gouvernement canadien a adopté la Loi sur les langues officielles. Il a brillé très fort quand le gouvernement de l'Alberta, avait annoncé en 1971 que dorénavant nous aurions droit à jusqu'à 50% d'enseignement en français dans les écoles.

J'ai même passé proche de penser qu'on avait tout gagné quand en 1976 le ministre de l'éducation du temps, l'honorable Julian Koziak, a annoncé qu'on pouvait maintenant enseigner à 80% de la journée en français, l'autre 20% étant réservé à l'apprentissage de la langue anglaise.

Mais cette même année, 1976, l'ACFA mettait sur feuille un plan d'action ambitieux, créant au sein même de son organisation un bureau de l'éducation. Et jusqu'au début des années '80, ce bureau a oeuvré auprès de tous les intervenants dans le domaine de l'éducation: parents, professeurs, commissaires d'école, fonctionnaires, ministres etc. pour demander le **droit à l'éducation française.**

C'est justement durant ces années qu'on s'est aperçu que les programmes d'immersion qu'on avait aidé à mettre sur pied étaient effectivement des foyers d'assimilation.

On serait porté peut-être à croire que ces années ont été une perte de temps. Ce serait faux de penser ainsi. Il fallait passer par là. Les Franco-albertains devaient passer par là, tout comme l'ont fait les Franco-ontariens, les Franco-manitobains et les Acadiens, pour finalement comprendre que notre survie, notre émancipation comme peuple, est liée de très près à la création d'écoles francophones.

L'ACFA a choisi de négocier une **solution albertaine** au problème d'éducation pour francophone qu'a créé l'article 23 de la Charte des Droits et Libertés. Je dis que l'article 23 a créé un problème et c'est vrai. Avant l'adoption de la Charte, le gouvernement de l'Alberta n'avait vraiment pas de problème dans le domaine de l'éducation française. Les francophones semblaient parfaitement satisfaits des programmes d'immersion. Et la loi du pays n'exigeait pas davantage.

Mais depuis l'ACFA a négocié de bonne foi et en tenant mordicus à ses positions:
1) Le Droit à l'éducation française pour francophone
2) Des institutions francophones
3) Gestion scolaire francophone.

Nous savons maintenant que ces négociations n'ont rien donné de concret, aucun résultat valable. Voilà un bel exemple du "fair play anglais". Ça résume à ceci. En autant que le sacrifice n'est pas trop grand, le gouvernement est prêt à accorder certaines concessions aux francophones". Faut croire qu'on en demandait trop.

L'ACFA a choisi de négocier sans intenter une poursuite judiciaire. Pourtant certains l'avaient recommandé fortement. L'article 23 aurait pu servir d'épée de Damoclès.Mais l'ACFA a décidé de laisser dans son fourreau cette épée. Nullement menacé, le gouvernement a utilisé des vieilles stratégies qui fonctionnement fort bien: négocier aussi longtemps que possible et n'accorder rien de plus que le minimum, si rien du tout.

Il est très heureux donc que l'ACFA ait décidé enfin d'intervenir dans la cause Bugnet pour faire entendre son point de vue, ses revendications.

Le nouveau plan d'action n'est peut-être pas étendu sur 12 pages comme celui de 1976. Mais il est certainement aussi complet et à mon avis plus complet encore puisqu'il emprunte deux voies que le plan de 76 avait laissé de côté.
1) d'entamer une action juridique
2) de donner haute visibilité au dossier éducation par le biais des média d'information et par le biais des politiciens à tous les niveaux.

La seule chose que je pourrais y ajouter c'est une stratégie de plus.

Malgré que la sensibilisation des députés fédéraux de l'Alberta se fera ainsi que celle de certains ministre fédéraux, il faudra sensibiliser, à mon avis, tous les membres du parlement canadien - même demander par exemple aux députés francophones hors Québec de rencontrer les députés de l'Alberta en tête à tête pour leur faire savoir et comprendre que le gouvernement de l'Alberta est loin de traiter sa francophonie avec équité et générosité.

Paul Denis

Lettres ouvertes

Une distribution déficiente

Cher M. Denis,

Je suis très ennuyée de la façon dont le journal me parvient, d'une semaine à l'autre. Incidemment, je n'ai pas encore reçu celui que vous avez dû publier, le 20 février dernier. Quant aux autres numéros, ils me parviennent le lundi et même le mardi suivant, qu'ils sont sortis de vos bureaux.

Une conversation téléphonique avec un employé du bureau-chef d'Edmonton, (bureau de poste) m'apprend que tous les journaux sont envoyés à temps et que Saint-Albert doit être en faute. Un autre appel, soit le 27 février dernier, au gérant du bureau de Saint-Albert, m'informe que les journaux en question sont restés à Edmonton. Qui a la clef du mystère?

Quelques coéquipiers du Cercle Francophone se souviennent sans doute, qu'à l'occasion de la première assemblée 84-85 de cet organisme, soit le 17 octobre 1984, nous recevions ce jour-même, le journal daté du 5 septembre, auparavant.

Avec de tels services, et avec la meilleure volonté du monde, nous aurons toujours de la difficulté à obtenir de nouveaux abonnés. Et pourquoi s'abonneraient-ils? Pour recevoir le journal un mois après sa parution.

Les plus intéressés au journal, d'abord vos employés et les correspondants savent fort bien que vous n'êtes pas responsable de tout ceci.

Cependant, pourriez-vous faire quelques chose?

P.S. Ce que j'aimerais, c'est que les employés des postes fassent leur travail. J'apprécierais que d'autres abonnés se joignent à moi, pour vous faire connaître leurs opinions à ce sujet, sans toutefois ouvrir une polémique.

Lucienne Brisson



Journal hebdomadaire publié le mercredi au service des francophones de l'Alberta depuis 1928. Les membres de l'Association Canadienne-française de l'Alberta, régionale d'Edmonton, sont automatiquement abonnés au journal en payant leur cotisation à l'ACFA. En vertu d'une entente signée avec l'ACFA régionale de Rivière-la-Paix, tous les foyers francophones de cette région reçoivent Le Franco.

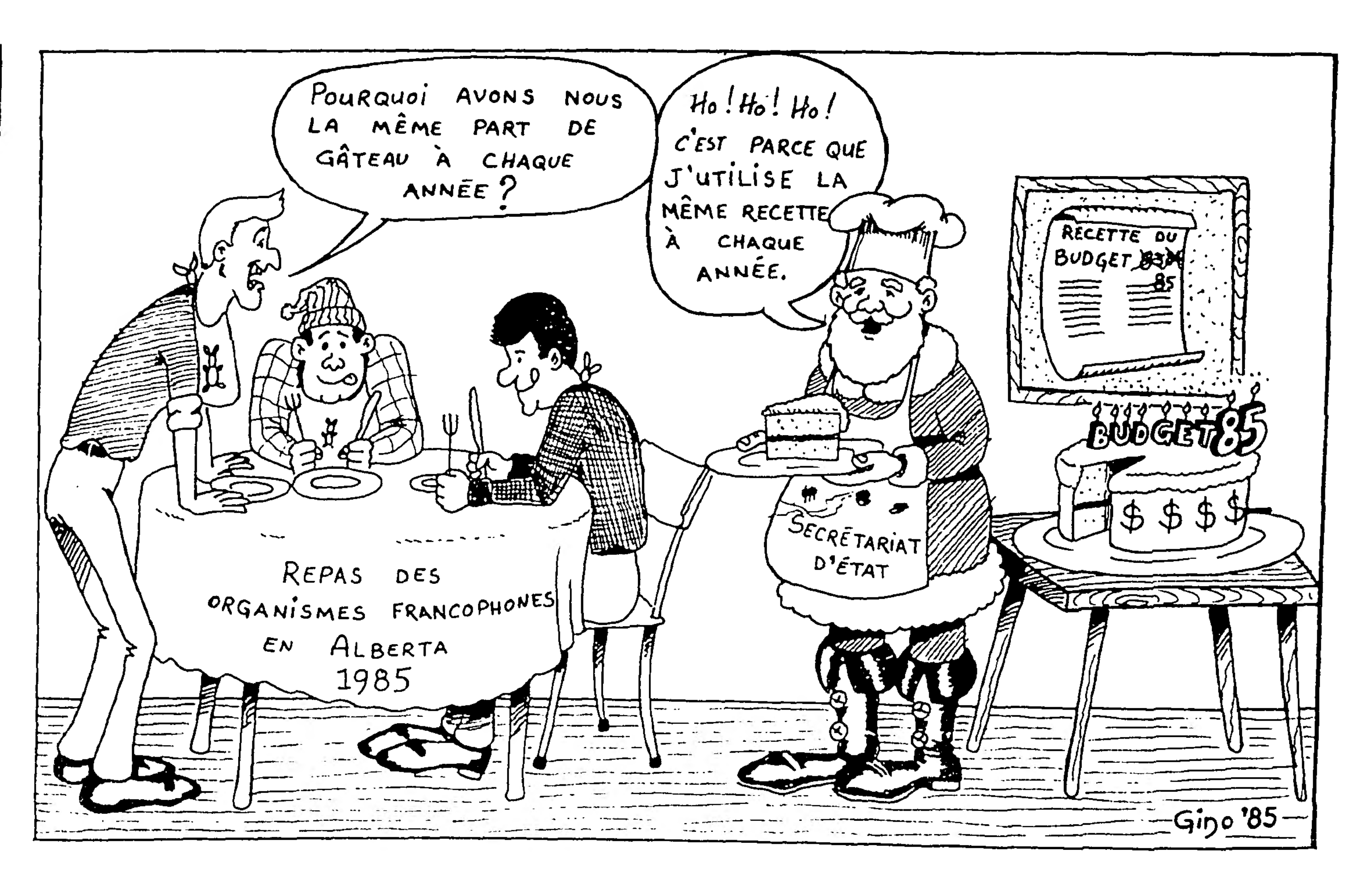
Directeur-rédacteur: Paul Denis
Composition-abonnements: Julie Bernard
Administration: Lorelei Hironaka

Toute correspondance doit être adressée à:

Le Journal Franco-Albertain Ltée
201, 10008 - 109e rue
Edmonton, Alberta
T5J 1M4
Téléphone: (403) 423-5672

L'abonnement annuel coûte:
1 an: 15$
2 ans: 25$

Enregistré comme courrier de 2e classe #1881



"Il n'y a vraiment qu'un moyen d'être reconnu égal à la majorité; c'est de lui être supérieur". Myriam Laberge

N.D.L.R. Nous publions cette semaine le discours intégral que prononçait Mme Myriam Laberge - Deslauriers présidente élue de l'ACFA lors du banquet de Rond-Point samedi dernier.

A l'occasion de l'année internationale de la jeunesse le thème de ce Rond-Point est "la poursuite de l'excellence".

Nous sommes donc heureux d'avoir avec nous ce soir, à l'occasion de l'année internationale de la jeunesse, cinquante jeunes qui ont célébré ce Rond-Point aujourd'hui. Cet après-midi au cours de l'assemblée annuelle, j'ai promis à ces 50 jeunes de leur livrer un message particulier durant le banquet. J'ai toutefois l'impression que ce même message intéressera aussi ceux d'entre vous qui sont un peu moins jeunes.

Pour commencer, je vais partager avec vous un petit secret. Il y a quatre ans seulement Francophonie Jeunesse de l'Alberta aurait pu m'accueillir parmi ses rangs comme membre. Il y a 10 ans, j'étais comme plusieurs des jeunes en deuxième année de mes études universitaires. Il y a 15 ans, j'étais inscrite, comme on dit en bon français, "au grade 10" de l'école Georges P. Vanier de Donnelly.

Il y a très peu d'années donc, je faisais partie de cette même jeunesse, et de cette même relève francophone que vous les membres de F.J.A. La personne que vous envisagez en ce moment, la nouvelle présidente de l'ACFA, en somme, cette jeune femme que je suis, représente, bien ou mal, la manifestation de la relève d'hier. Je suis devenue ce à quoi vous les jeunes présents à ce banquet serez appellés à devenir demain.

Cinq ou dix ans s'écoulent vite. C'est le terme de la période d'apprentissage qu'il vous reste avant qu'à votre tour vous soyez appelés à devenir les leaders de notre communauté francophone.

Entretemps, c'est-à-dire, avant que vous accédiez aux postes importants de notre communauté, il y a deux choses que vous devez retenir.

"Dans votre vie personnelle, et dans la société en général, rien ne vaut être entrepris, à moins que ce soit rendu au maximum de votre potentiel".

C'est mon premier message. La poursuite de l'excellence n'est pas seulement le thème passager de cette rencontre. L'excellence c'est une attitude et une philosophie personnelle. Cette attitude doit imprégner tout ce que vous êtes, à partir de vos actions et de vos paroles, jusqu'à vos aspirations et vos rêves. Dans tout ce que vous entreprendrez au cours de vos vies, aspirez à atteindre votre plein potentiel. Cette attitude d'excellence est essentielle pour assurer une relève forte, compétente et fière.

Le deuxième message que je veux vous transmettre est le suivant:

"Il n'y a vraiment qu'un moyen d'être reconnu égal à la majorité; c'est de lui être supérieur."

Je parle en connaissance de causes. Sur le plan économique, je représente deux minorités: celle des francophones et celle des femmes. C'est une réalité que je vis quotidiennement. A chacun des 50 jeunes francophones présents et aux autres jeunes francophones dans la province, je vous dis:

- si vous voulez préserver votre héritage français;
- si vous voulez vous épanouir pleinement en tant que francophones dans toutes les dynamiques de la vie;
- si vous voulez avoir une place de choix dans la société albertaine;

Il n'y a qu'un moyen d'y arriver: vous devez devenir meilleurs que vos amis anglophones. Vous devriez être fiers d'être francophone et si vous visez l'excellence vous pourrez l'être.

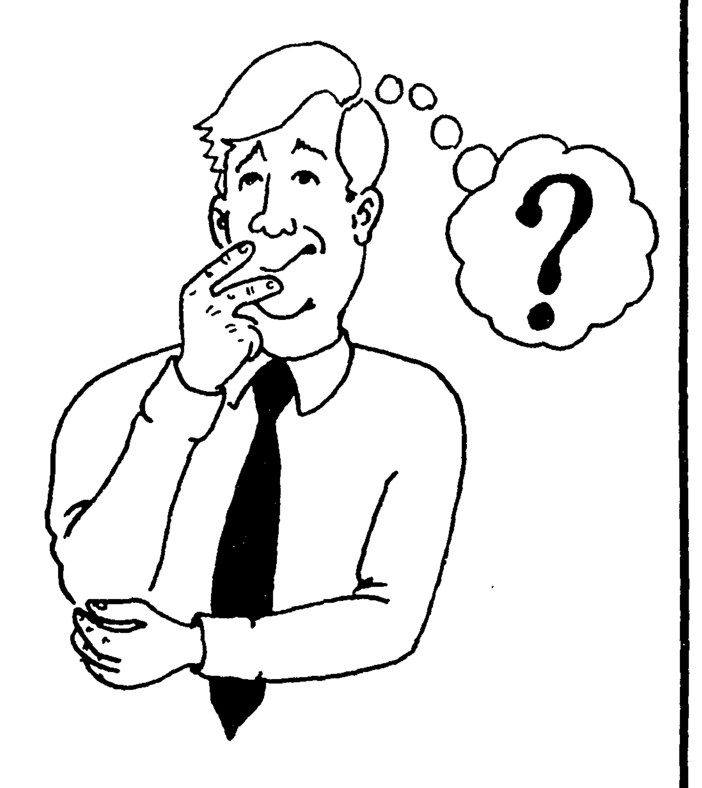
Personnellement, je suis une personne fière. Je suis fière de mon histoire française, je suis fière de ma famille francophone, je suis fière d'être restée francophone et fière surtout de mes succès professionnels jusqu'ici, car cette francophone réussit mieux que la majorité des anglophones.

Finalement, et je vous l'avoue en toute franchise, je suis excessivement fière d'être la présidente de l'ACFA. A ce titre je lance un défi aux 50 jeunes présents, ainsi qu'à tous les jeunes francophones de la province:

"adoptez comme philosophie personnelle la poursuite de l'excellence et visez à réaliser le meilleur de votre potentiel".

En ce faisant, vous pourrez d'ici 5 à 10 ans, facilement et avec compétence, prendre la relève de cette association. Je le souhaite sincèrement.

L'école française: sa nécessité



Quel est le rôle de la communauté qui entoure l'école française?

M. Michel Beaudoin déclarait, il y a déjà plusieurs années, l'idéal de l'école française:

"L'école française... se définit plus généralement en termes d'école communautaire qui devient le centre et le noyau de toutes les activités de la communauté française. L'éducation s'encadre, non pas seulement dans l'école mais plutôt dans un contexte social, culturel et économique. Cela se réalise avec la participation de tous les organismes communautaires et donc favorise une ambiance française totale et intégrale.

L'école française coordonne et lie les organismes depuis la garderie, le centre culturel, le centre de loisir, jusqu'à l'éducation des adultes. Nous verrons donc l'école se mêler à la communauté, et la communauté à l'école". 1

M. Omer Deslauriers, en Ontario est déclare que l'implication de la communauté à l'école française non seulement importante, mais elle doit continuer sans relâche, tout au long de la vie de l'école, pour qu'il y ait une vraie réussite:

"La communauté francophone qui entoure l'école de langue française doit s'intéresser à son épanouissement; trop souvent, en milieu minoritaire, la communauté francophone est très active dans la lutte pour obtenir la création d'une institution mais dès que cette institution est formée, elle se désintéresse de son épanouissement ultérieur. Il faut s'ingénier à trouver des moyens pour s'assurer de l'engagement de la communauté dans la promotion de l'école; il faut que l'école s'ouvre vers la communauté."2

1. Michel Beaudoin, "Concept de l'école française en milieu minoritaire", Causerie donnée au Forum national des Francophones hors Québec à Ottawa, mai 1978, p. 4-5

2. Omer R. Deslauriers, Causerie présentée lors du Colloque "L'école française en milieu minoritaire" de la Fédération canadienne des enseignants, 1974, p. 15.

Pour de plus amples informations, communiquez avec Mme Johanne Beauchamp à l'ACFA provinciale au numéro 423-1680.

Préparé pour l'ACFA régionale d'Edmonton, Comité d'éducation par Louise Lavallée.



par
Claude Cornellier

Spor'dinaire

Est-ce grave?

J'ai toujours pris le sport à coeur. Lorsque j'étais plus petit (et plus maigre évidemment) et que mes équipes favorites se faisaient battre, Rita me tirait la pipe. Quelques colères et sanglots plus tard, elle me disait: "C'est pas grave. Demain, ils vont gagner!" C'est vrai, dans le fond, que ce n'est pas la fin du monde que de perdre...

J'ai eu la chance d'assister aux trois dernières rencontres des Oilers d'Edmonton, c'est-à-dire celles qui les opposaient à Montréal, Los Angeles et Winnipeg. Et croyez-moi, les Oilers faisaient pitié à voir. Lorsque l'occasion se présente, je prends également le temps d'écouter l'émission de John Short à CFRN le soir, émission de ligue ouverte où les gens s'amusent à s'affronter sur les grands événements sportifs. Encore une fois, les Oilers font pitié.

Leurs insuccès sur la patinoire sont compréhensifs. La motivation n'est tout simplement pas là, puisque le championnat est dans la poche et que Glen "La Terreur" Sather est en vacances avec Pocklinton à Hawaï. De plus, ils doivent affronter des équipes qui se doivent de gagner. Les trois formations pré-citées sont en effet au milieu de luttes sans merci et mettent tout en oeuvre pour remporter la victoire. Un plus un, plus un égalant encore et toujours trois, les résultats ne furent pas plus surprenants qu'il le fallait prévoir. Mais ce n'est pas grave! Que tous ceux qui ont pris la peine de téléphoner à Short pour jauger leurs diagnostics retournent se coucher tranquillement. Ce n'est ni la faute à Moog, ni celle de Lowe, Coffey ou Gretzky. C'est un peu les hasards de la vie. Les Oilers seront prêts pour les séries.

Mais y aura-t-il quelqu'un de présent dans l'assistance lorsque ces séries débuteront? Avez-vous vu le prix des billets que commandent Sather et Pocklington pour ces rencontres? Ouf! exhorbitants!.

Comment essayer de comprendre un tel geste? Je veux bien croire que les dépenses d'opérations augmentent, mais le ridicule a des limites. Lors de la conférence de presse, on a étalé devant nos yeux toutes sortes d'excuses moins valables les unes que les autres. On a parlé de la valeur du dollar canadien qui dégringolait et que l'équipe devait dépenser plus de sous pour ses rencontres en sol américain. Hum! A ce que je sache, les Oilers ont l'immense avantage d'avoir trois autres équipes canadiennes dans leur division et aux dernières nouvelles, les billets d'avion sont encore payés en argent canadien. En comparaison, les Leafs de Toronto sont la seule formation de leur division qui est basée au Canada. Pensez-vous que Ballard a augmenté le prix de ses billets?

Si je me rappelle mes cours d'économie, le prix est basé sur l'offre et la demande et les deux administrateurs de l'équipe locale ont davantage considéré cette théorie que toute autre. Ils savent fort bien que, peu importe le prix des billets, il y aura salle comble à chacune des rencontres. Voyez-vous, la majorité des "bons" billets de saison sont détenus par des compagnies et sont donc cachés quelque part dans leurs dépenses d'opérations. Il serait très mal vu (question d'image) que ces compagnies se retirent du circuit. Et puis, il y sûrement d'autres entreprises qui, comme les vautours, n'attendent que le moment précis survienne pour s'occuper de ces billets indésirés.

Rita (ah oui: c'est ma mère) dirait "c'est pas grave!". Ok, maman. $84, c'est suffisant pour acheter trois grosses pizzas et cinq caisses de bière. Je resterai donc chez moi, inviterai quelques amis, et regarderai ces joutes les fesses bien au chaud devant le petit écran.

Bonne Semaine!



par
Claude Roberto

Extraordinaire

En beauté à travers les âges

Cette semaine... une chronique pour les dames au-dessus de 30 ans.

L'âge ne compte absolument par lorsqu'il s'agit de paraître belles et attirantes. Le secret est de ne pas s'incruster dans une routine et de se lancer dans des expériences.

La trentaine

La peau après les trente ans est toujours en bonne santé mais elle a besoin de petites attentions nouvelles, telles qu'un hydratant spécial pour la zone autour des yeux. Il est préférable d'utiliser des rouges à joues en gel et des fonds de teint liquides (qui s'étalent mieux) plutôt que des rouges en poudre ou des crèmes. En outre, n'employez pas trop de poudre pour qu'elle ne s'enfonce pas dans les premières rides en créant un effet peu gracieux. Renouvelez cependant régulièrement votre couche de poudre.

Dans la trentaine, bien sûr, n'ayez pas peur des oculeurs pour les paupières et les lèvres, qui illuminent le visage et donnent un effet de bonne santé. Mais choissez des teintes naturelles et douces pour les paupières -or, brun, rosé, fougère, gris bleu avec lesquelles vous vous sentez à l'aise. Evitez les couleurs métalliques. Vos lèvres cependant seront mises en valeur par des nuances aussi bien brillantes que mates.

Evidemment il faut continuer à suivre avec soin des habitudes de démaquillage.

La quarantaine

Après le cap des quarante ans, la peau a encore plus besoin d'hydratant. Sa surface commence à éprouver des difficultés à retenir l'eau. Aussi vous pourriez appliquer votre hydratant sur le visage mouillé.

Remplacez le savon par un produit démaquillant. Et achetez une bonne crème de nuit. N'utilisez plus de maquillage à base de gel, mais des poudres qui tiennent mieux sur une peau bien hydratée.

Minimisez les rides autour des yeux en évitant des coups de crayon sur les paupières. Employez plutôt une teinte unie sur les yeux, qui sera plus foncée au bord des paupières. Et n'abusez pas d'orange ou de rouge trop foncé sur les lèvres.

Les lignes autour de la bouche commencent en même temps à apparaître. Evitez alors les rouges à lèvres brillants et tournez-vous vers les produits mats qui tiennent d'ailleurs mieux.

La cinquantaine

Aux dames qui ont passé les cinquante ans, on recommande la beauté naturelle.

Les secrets: beaucoup d'hydratants, de la crème pour camoufler les rides et les tâches, du fond de teint et du mascara. Les meilleures couleurs pour les joues sont le prune ou le rose alors que les yeux paraissent à leur avantage avec du brun, du gris et du mauve. La peau prend un meilleur aspect après une couche de poudre claire. Quant aux lèvres, elles demandent des couleurs mates et claires.

Evitez les montures de lunettes dorées ou argentées. Et pourquoi ne pas porter des lentilles légèrement teintées qui embellissent les yeux? D'autre part, les montures pâles, dit-on, dit-on, s'accordent mieux avec les cheveux gris ou blancs.

Et maintenant, quelques lignes pour Rachel (Faculté Saint-Jean, Edmonton) qui aimerait en savoir plus long sur les permanentes.

Les permanentes sont très populaires en ce moment. Elles varient entre les légères vagues et les tire-bouchons serrés selon les dimensions des bigoudis et la durée avec laquelle vous les gardez. Il est important de connaître le type de permanente que vous utilisez. Car votre peau peut être allergique à certains produits chimiques.

Normalement on suggère de refaire les permanentes tous les 3 mois, mais cela dépend aussi de votre type de cheveux. Si votre chevelure tient les permanentes, vous pouvez laisser passer environ 9 mois avant de retourner chez le coiffeur.

Il est recommandé de ne pas abuser des permanentes. Car les cheveux perdent de leur force après avoir été frisés. Voici quelques indices marquant qu'il faudrait espacer vos permanentes: fourches, perte d'élasticité, sécheresse, manque de corps.

Au sujet des permanentes faites à la maison: Elles sont moins chères et moins fortes. Mais prenez soin de bien suivre les instructions et d'acheter le type qui vous convient. La première fois, choisissez un produit étiqueté "normal" ou "régulier" et bouclez d'abord seulement une mèche de cheveux pour vérifier comment votre chevelure réagit.

Les permanentes embellissent certains types de cheveux. Elles réduisent le gras, ce qui aide les chevelures huileuses. Elles donnent du volume à une coiffure et rendent plus raides les cheveux trop frisés. Enfin elles permettent d'économiser du temps et d'avoir une chevelure toujours bien en place. D'où leur popularité.

36e Cabane à sucre



C'est d'abord la tire qui attire les gens, jeunes et moins jeunes. Ici Hervé Tardif verse de la bonne tire sur la neige et le monde s'empresse d'y goûter.



Le souper dans la grande salle. Tout était si bon.



Les kiosques d'artisanat se trouvaient ici et là dans les vieux bâtiments du Fort Edmonton. On pouvait même apprendre comment ça se faisait dans l'bon vieux temps.



Rien de mieux qu'un petit jeu de souque à la corde par une belle journée d'hiver. Les petits s'en ont donné à coeur joie. Vous auriez dû voir les femmes, elles n'ont pas cédé leur place au sexe fort.



Le sucre, du sucre, encore du sucre d'érable sous toutes ses formes. M. et Mme Provencher ont présenté tous les produits d'érable imaginable, une excellente variété. Ils sont en compagnie de Gaétan Bourdon de la chaine ITV.



A la Cabane à sucre on ne pourrait se passer de chanter aux éclats. Nous reconnaissons au piano l'Abbé Raymond Guimond et près de lui Laurier Bisson.



Au concours de sciage les bras forts ne suffisent pas, il s'agit de savoir comment.

Rond-Point: Spectacle


Julie Bergeron d'Edmonton.


Brigitte Dazcer de Calgary.

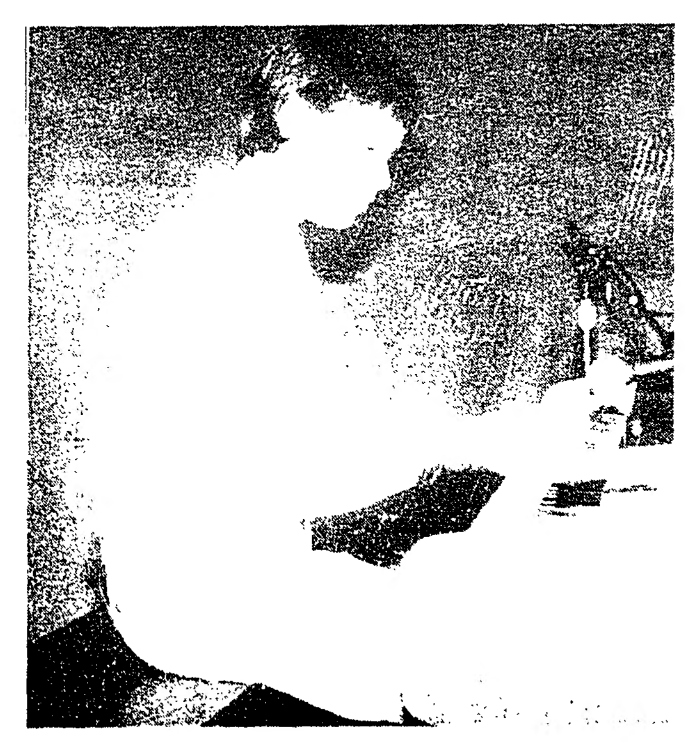

Donald Cruickshank de Lethbridge.

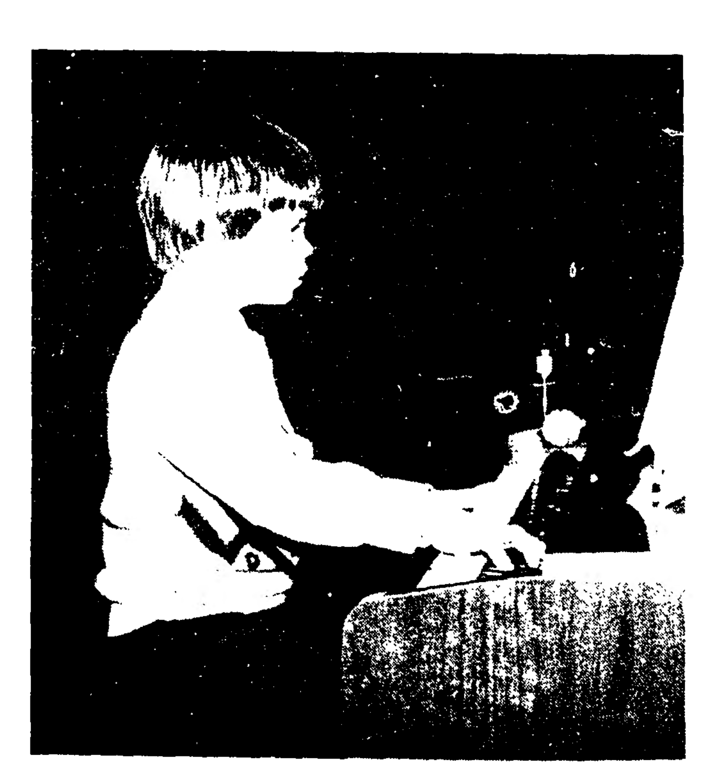

Luc Bergeron de Saint-Paul.


Pour une rare fois l'auditorium de la Faculté St-Jean est rempli de spectateurs.


Shane Plamondon de Plamondon.


Angèle Cyr de Legal.


Mario Bergeron d'Edmonton


Eric Laporte de Bonnyville.

Rond-Point: Spectacle



Doreen Royer d'Edmonton



Gisèle Despins de Calgary



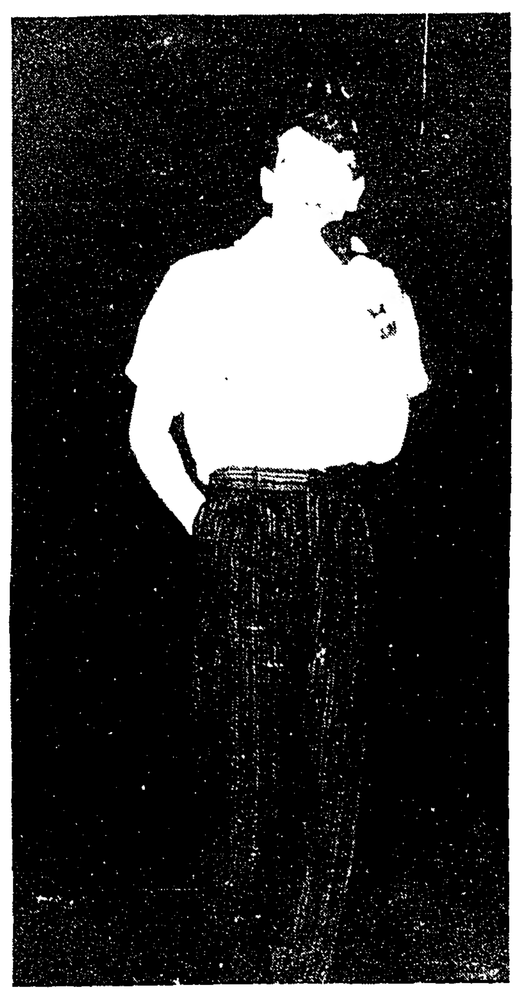


Lori Turcotte de Falher à interprété des chansons de La Bolduc et de Liza Minelli.

Josée Lajoie de Bonnyville.



Elizabeth Brady de Fort McMurray.



Gaétan Bourdon, animateur chansonnier d'Edmonton.



Thérèse Lauzon de Calgary.



Pierre Déry d'Edmonton, comédien monologuiste.



Mireille Rijanec et Denise Lavallée d'Edmonton, comédiennes musiciennes et interprètes.

Rond-Point:Spectacle



Trio de ballet-jazz d'Edmonton (pas nécessairement dans l'ordre) Judith Henry, Maryse Fillion et Jocelyne Bussière.



Trio de ballet-jazz-gymnastique de Rivière-la-Paix.

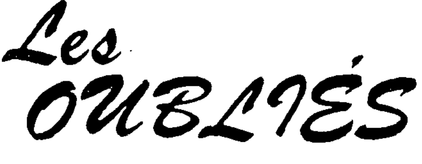
Le Conseil LaVérendrye fait un don important

L'ordre des gardes-malades Victorienne (V.O.N.) viennent d'être les heureuses bénéficiaires d'une magnifique automobile d'une valeur de $7,000. Elle leur fut remise en février 1985 par les membres du Conseil Lavérendrye #1938. Fondé en 1919,il distribue plus de $15,000 par année aux organisations charitables, handicapés, jeunes, écoles, paroisses, etc. à Edmonton.

Le Conseil LaVérendrye souhaite toujours une bienvenue chaleureuse aux hommes qui désirent se joindre à l'Ordre des Chevaliers de Colomb. Pour ce faire il y aura 2 initiations au 1er degré, le 11 mars à Edmonton, samedi le 23 mars. La journée se terminera avec la célébration de la messe, un banquet et une danse. Pour plus d'informations à propos de l'initiation des Chevaliers de Colomb, appelez soit Jules Lacoursière, député de district #5, 486-5446, André Lizaire, Grand Chevalier du Conseil LaVérendrye 434-6551 ou Joe Labossière, Grand-Chevalier du Conseil Lapointe 469-3993. Pour l'achat des billets de banquet et de la danse, appelez Claude Préfontaine 465-5860.

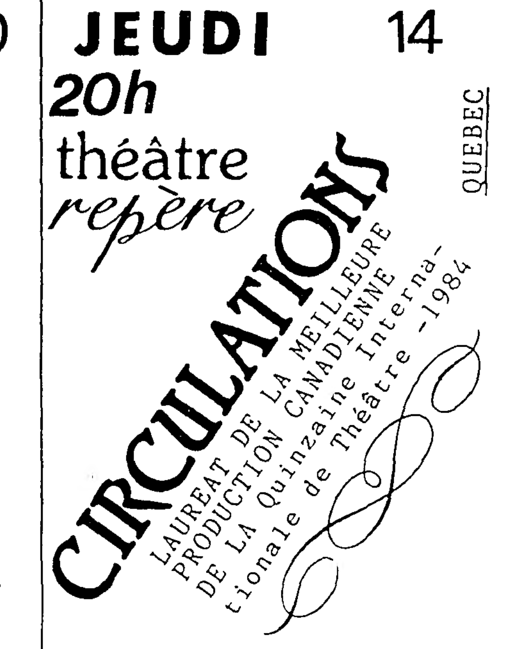






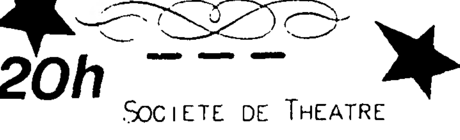


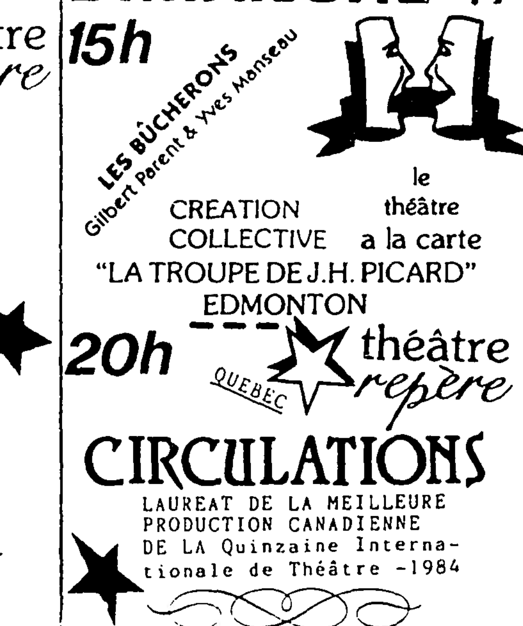












Echos de Rivière-la-Paix

par Simone Laberge

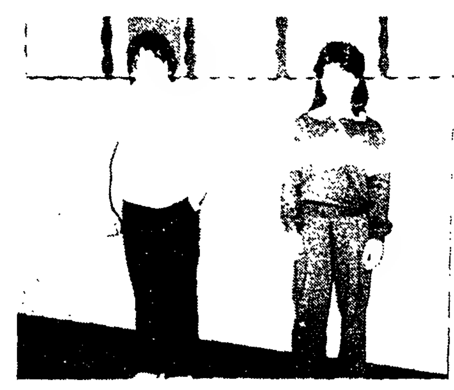
Par ci Par là



Les troupes de danses foklorique de Girouxville viennent de revêtir leurs plus beaux atours... Elles pourront maintenant se présenter honorablement en spectacles.
SPECTACLES À VENIR: "Trade Show" 14 mars
Ecole de Girouxville le 29 mars
Concert annuel le 28 avril

Rallie moto-neige

Le comité de Parents des Troupes de Danse Foklorique de Girouxville a organisé ce Rallie Moto Neige dans le but de ramasser des fonds pour couvrir les frais de costumes des participants.
Le résultat obtenu a dépassé leur espérance.
Les organisateurs remercient sincèrment tous les participants de leur enrouragement (cette activité a eu lieu le 24 février)



Les heureux gagnants du prix de Ponctuation de l'école de Girouxville pour le mois de janvier sont: René Rémillard, 7e année et Suzanne Chenard, 6e année.

Conseil régional de l'ACFA

Lors du Conseil régional de l'ACFA de Rivière-la-Paix tenu le 25 février dernier, les membres de l'exécutif ont été choisis. Ce sont: Annie Laurin, la vice-présidente, Brigitte Himer, 2e vice-présidente, Gérard Mackell, Gustave Ouellette et Lucien Martel, directeurs.

Trois délégués ont aussi été nommés pour faire partie du Conseil provincial de l'ACFA - Annie Laurin, Brigitte Himer et Gérard Mackell.

A l'occasion de cette rencontre, Guy Lacombe de l'ACFA provincial et Deni Lorieau, du Secrétariat d'Etat étaient présents.

"Funspiel"

Le 24 février avait lieu au Curling Ring de Falher un "Funspiel" organisé par les Chevaliers de Colomb de Grouard.
La participation à cette première a été plus que satisfaisante, selon les organisateurs. (18 équipes)

Les équipes gagnantes: Richard Laverdière, Gilles Bouchard, Louis Hébert- le prix de consolation est allé à l'équipe Louis Laberge.

Gilles Boileau, professeur de l'Université de Montréal

par Simone Laberge

"Faire le bilan, voir qu'elle a été l'évolution et voir aussi quels sont les moyens pour assurer que l'avenir des Canadiens-Français de Rivière-la-Paix soit le meilleur possible."

C'est le but poursuivit par Gilles Boileau, dans son travail de recherche effectué actuellement dans la région.



Monsieur Boileau, professeur de Géographie à l'Université de Montréal où il est titulaire, entre autres, de deux cours consacrés à l'espace rural ainsi qu'à **l'aménagement du territoire et à la gestion des ressources.**

Gilles Boileau a effectué son premier voyage dans la région de Rivière la Paix en 1957. Il y avait recueilli les données nécessaires à la rédaction de sa thèse de Doctorat qu'il a présentée à l'Université de Brodeaux, France, en 1961. (Plusieurs copies de son ouvrage ont circulé dans la région à ce moment)

Près de 30 ans après la publication de son premier ouvrage sur les Canadiens français de Rivière la Paix, Gilles Boileau tente présentement de dresser le bilan d'une génération de lutte et de travail acharné.

Fasciné par l'expérience francophone de Rivière la Paix, Gilles Boileau tente présentement de dresser le bilan d'une génération de lutte et de travail acharné.

Fasciné par l'expérience francophone de Rivière-la-Paix et en particulier par la réussite de ses exploitations agricoles, il compte bien faire connaître à tous les milieux les résultats de ses recherches et de ses analyses.

Monsieur Boileau est sans doute l'un des mielleurs connaisseurs est des plus fidèles propagandistes des minorités francophones hors-Québec. Il est revenu plusieurs fois dans la région ('57'62'67) Il vient d'ailleurs d'effectuer un deuxième séjour en moins de quatre mois.

Toujours en quête d'informations pertinentes et de nouvelles connaissances, ses centres d'intérêt sont vastes, allant du développement régional à la croissance démographique, sans oublier les problèmes d'éducation et la situation de l'agriculture.

Peut-être, nous de Rivière-la-Paix, pourrions nous profiter de son expérience, de ses connaissance, de son travail pour pousser encore davantage le développement et la mise en valeur de nos ressources tant humaines que naturelles.

La ville de FALHER et la Chambre de Commerce de Falher

sont heureux de souhaiter la

Bienvenue aux visiteurs de la 2e Exposition Agricole et Commerciale de Smoky River

Don McOuat, Maire et Albert Sauvage

A.C.F.A. et le Carrefour

régional de Rivière-la-Paix de la part de: l'Exécutif et de ses MEMBRES

Félicitations

Lambert Motors Ltd.

Ford-Mercury (Dealer Parts)

837-2234

Claude Lambert Falher, Alta.

Bienvenue aux Kiosques 66-67

Leo Soucy Trucking Ltd.

Gravel - Dirt Hauling-Backhoe WORK

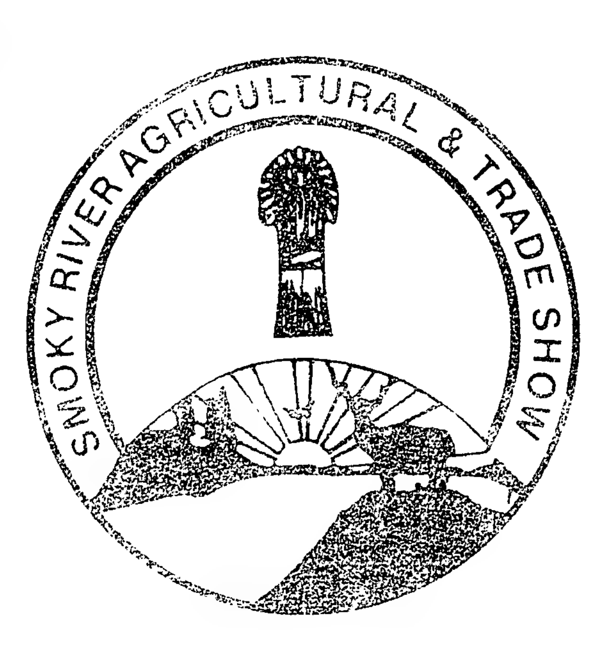
837-2550

Falher, Alberta

St-Laurent Agencie
The Co-Operators

Assurance générale et vie
837-2543
Falher, Alta.

Bienvenue au kiosque 34



2e exposition agric
merciale de Smo

ARENA FALHER

"COMPU-VAN"
arrivera le 14 mars à 13 h 00

HEURES D'EXPOSITION

14 mars	11 h 00 à 20 h 00	Gagnez un voyage à Las Vegas
15 mars	11 h 00 à 20 h 00	Prix d'entrée: 2$ adulte
16 mars	11 h 00 à 18 h 00	Gratuit: Âge d'Or et enfant

PARADE DE MODE

Organisée: Les Dames Auxiliaires de McLennan

15 mars à 19 h 30 au Gymnase Routhier
Entrée: 5$ - adulte
2.50$ - Âge d'Or

Présentation par:
- Viden's Fashions McLennan
- Big'N Beautiful Coop Falher
- Beres Vêtement de la mariée

PROGR

Organisé: Thérès

Séminars tous le
14 mars -Cont
15 mars -Prem
16 mars -La fe

SEMINA

Organisé: Dave,

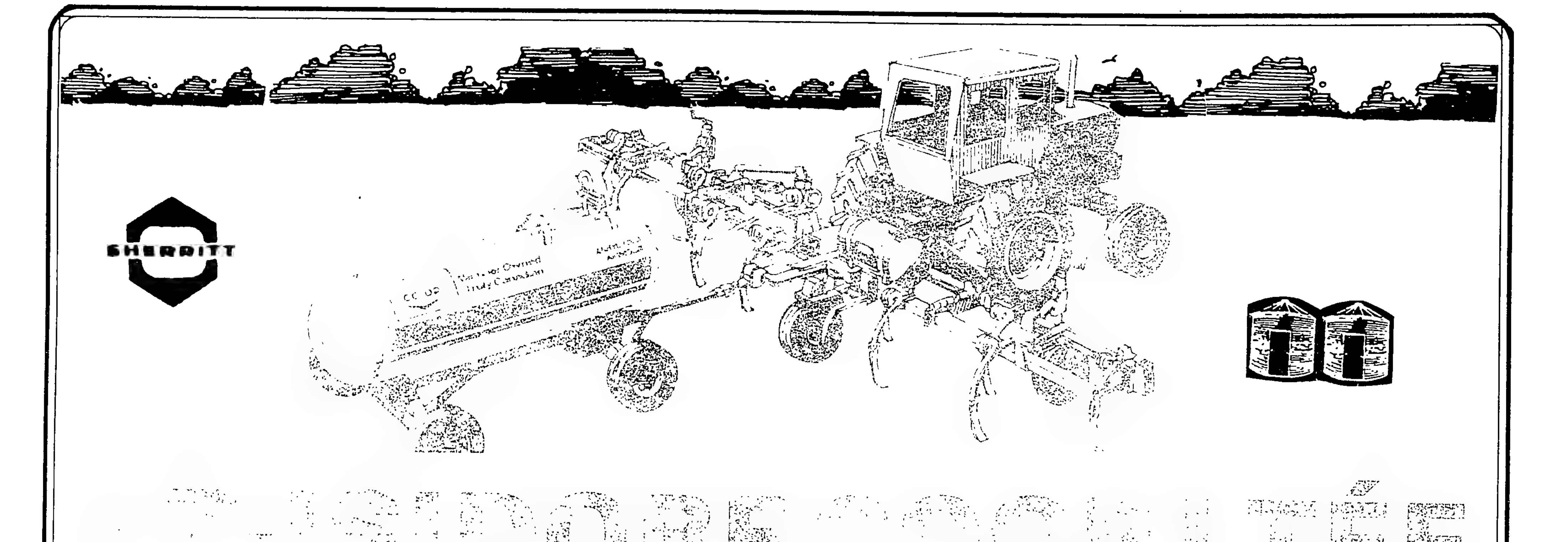
à 10 h au Log C
14 mars - Orge
15 mars - Contr

294661 Alberta Ltd.

Machinerie Agricole
837-2267 - 2111
Roland Turcotte - Falher, Alta
Bienvenue au kiosque 48

Les commanditaires félicitent les organismes de la 2e Exposition Agricole et Commerciale de Smoky River

---



ISIDORE COOP LTÉE

Spécialiste en Agriculture

Le service agricole le plus complet de la région
Venez voir notre présentation à
l'exposition agricole et commerciale de Smoky River
aux kiosques 51 et 52

Falher Branch
837-2205

St.Isidore Branch
624-3121

Aux groupes de fe

TIR

Téléphone: 837-2258
837-2258

osition agricole et com-
ciale de Smoky River

FALHER

J-VAN"

nars à 13 h 00

s Vegas

ant

:e

Age d'Or

PROGRAMME POUR LES FEMMES

Organisé: Thérèse Beaudoin, Économiste familiale

Séminars tous les jours à 13 h 30 au Log Cabin
14 mars -Contrôle du poids par un régime approprié
15 mars -Premiers soins (accident)pour la famille
16 mars -La femme et la loi

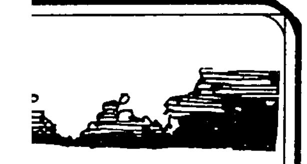
SEMINARS POUR LES FERMIERS

Organisé: Dave, Spencer, Agronome du district

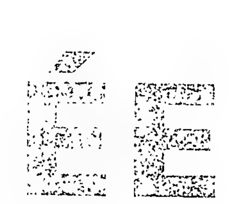
à 10 h au Log Cabin
14 mars - Orge à bière - "Malting Barley"
15 mars - Contrôle de la folle avoine



Les commanditaires félicitent les organismes de la 2e Exposition Agricole et Commerciale de Smoky River







A Rivière-la-Paix

Une première à l'école Glenmary de Peace River

par
Normande Bouchard

PEACE RIVER - Pour la première fois les élèves de 5ème et 6ème année des classes d'immersion de l'école Glenmary ainsi que les élèves de 11ème et 12ème année prenant le cours de français 21, participaient à un projet spécial d'intégration des matières sous le thème "Les jeux d'hiver".

Pour couronner cette semaine extraordinaire les élèves de 11ème et 12ème avaient organisé pour vendredi le 22 février un après-midi sportif comprenant des jeux d'intérieur et d'extérieur. Sous l'égide de leur professeur M. Paul Tellier, ils avaient préparé les jeux, fabriqué pancartes, affiches et bannières, réalisé un programme pour le bon déroulement des activités.

A 12 h 45 les personnes concernées se rendent au gymnase de l'école pour le grand rassemblement. Les participants portent avec fierté le médaillon qu'ils ont confectionné au cours de la semaine. Chacun prend place derrière la bannière inscrite: participants, juges, entraîneurs. C'est avec calme et solennité que la cérémonie d'ouverture commence: mot de bienvenue prononcé par Michael Henley, chant "O Canada", suivi de la présentation des 43 participants, des 6 entraîneurs et des 24 juges. Après le chant thème "Les jeux d'hiver" que tous entonnent avec entrain; Michael Henley déclare les jeux d'hiver officiellement ouvert.

A cause du froid intense, les activités extérieures sont remises à lundi. Seuls les jeux d'intérieurs auront lieu aujourd'hui. Au programme nous avons: la jambette, les dards et le saut esquimeau - Les juges à leur poste, attendent avec impatience les participants qui se dirigent vers l'endroit où se trouve la discipline qu'ils ont choisis. Avant de commencer les juges expliquent en français les règles du jeu aux concurrents. Tous sont anxieux d'avoir leur tour pour prouver leur adresse et leur habilité. Les entraîneurs qui sont en réalité les professeurs circulent autour, encouragent les participants par leurs applaudissements, leurs "hourra" leurs "bravo" et leurs félicitations.

C'est dans une ambiance amicale et joyeuse que se déroulent les différentes activités. Chacun participe avec enthousiasme et s'encourage mutuellement. On se regroupe autour des derniers participants pour le encourager. L'ambiance est vraiment chaleureuse.

Lundi le 25 février à 13 heures c'est le grand rendez-vous dans la cour. de l'école. La température nous permet enfin de réaliser notre projet. Les organisateurs sont là avec leur liste en main pour accueillir les concurrents. Tout est prêt. Une pancarte indique l'emplacement de chaque jeu. Les participants se dirigent avec empressement à l'endroit indiqué. Les jeux au programme sont: La course en patins, la course en traineau et les grilles sur glace.

Nous retrouvons le même enthousiasme que vendredi. Chacun déploie tous ses efforts et ses énergies pour réussir de son mieux. Une petite foule s'anime à chaque endroits et encourage les meilleurs.

Les jeux terminés, chacun s'en retourne à l'intérieur por se rassembler à nouveau au gymnase afin de procéder à la cérémonie de clôture. Le maître de cérémonie appelle chaque méritant des différents jeux et lui appose solennellement son ruban d'honneur. Voici donc la liste des gagnants par ordre de priorité.

La Jambette:
Les garçons
Robin Turcotte,
Kevin Hill
Daniel Subit
Chez les filles:
Lise Danberger
Kathleen Gagnon
Pam Provencal
Le saut esquimau:
Garçons:
Marc Tremblay
Billy MacGregor
Chris Seetoo
Filles:
Lisa Danberger
Denise Belzile
Heather Marshall
Les dards'
Garçons:
Robby DAvis
Belly MacGregor
David Bennis
Garçons:
Rachelle Mathieu
Shari Schvenberger
Kathleen Gagnon
Course en patins:
Garçons:
Danny Sulit
Marc Beaudoin
David Bennis
Filles:
Pam Provencal
Kathlen Gagnon
Heather Marshall
Course en traîneau:
Jason Lagacé et Alison Marshall;
Danny Sulit et Kathleen Gagnon;
Rabby Davis et Pam Provencal.

Après la remise des rubans le maître de cérémonie félicite gagnants et remercie tous les participants. Il déclare officiellement la fermeture des jeux d'hiver. Tous ensemble entonnent le chant thème. Ensuite il les invite à se rendre dans leur classe pour savourer un bon chocolat chaud. Après une heure d'exercices au grand air pour une journée hivernale, il n'y a rien de mieux pour se réchauffer!

Merci à tous les professeurs impliqués dans le projet, M. Bernard Horth, Mme Hélène Bérubé, M. Maurice Laurin, Mme Carmen Tellier, M. Paul Tellier. Photographies: Anik Giguère

Par ci - Par là

par Simone Laberge

CHFA dans la région

Benoit Pariseau se sent chez-lui chez-nous... C'est bien vrai... ils aiment les gens... et ces derniers lui rendre le pareil...



Benoit a passé la semaine du 18 au 22 février installé à la Villa Beauséjour pour diffuser l'émission "Plutôt pour Vous". Il est là bien à l'aise entouré de nombreux amis, les pensionnaires de la Villa. Ils sont tous des retraités francophones de la région qu'il a bien connu.

Au cours de cette semaine, chacun a été heureux de pouvoir s'exprimer par la voix de CHFA, parler de sa vie, de ses exploits du passé.

La plupart se lève tôt avec le Café Show et se couche avec le Point... à CBXFT. Et on a hâte aussi de recevoir le Franco, expérant se voir de temps à autre...

Benoit, la région vous invite à revenir avec votre émission "Plutôt pour Vous" les 14, 15 et 16 mars lors de la grande Foire Commerciale et Agricole de Falher (c'est la plus grande activité de la Chambre de Commerce).

A moins que vos concurents du Café Show ou du Marché au Puce vous dame le pion... Nous vous attendons!

Un nouveau commerce à Falher

Un nouveau magasin "La Mode Élégante" vient d'ouvrir ses portes à Falher.

Il offre une grande variété de vêtements féminins. C'est Denise Kemp (Larouche) qui est la propriétaire. Mme Kemp habitait à High Prairie. "J'ai toujours désiré travailler à ce genre de commerce. Ce service n'était pas offert à Falher, alors j'ai pensé venir m'installer ici.

Ma deuxième raison c'est que je me sens chez-nous ici à Falher, les gens sont très accueillants, et très chaleureux, les gens de la Chambre de Commerce sont venus me souhaiter la bienvenue, ce que j'ai très apprécié, je suis français et ici je peux parler en français.

"J'ai aussi trois enfants qui veulent apprendre le français alors ici à Falher ils auront cette chance."

"J'aurai l'ouverture officielle de la Mode Élégante le 16 mars prochain.

Le Franco régional

C'est officiel!

La garderie francophone de St-Albert ouvrira en mai prochain

par Lucienne Brisson

SAINT-ALBERT - Enfin, pour la première fois, Saint-Albert, sera bénéficiaire d'une garderie d'expression uniquement française.

La "Garderie Mistigri" (nom d'opération) située dans un local du St. Albert School, ouvrira ses portes le 1er mai prochain. La question difficile et déterminante du début, était de trouver sept petits. Nombre obligatoire pour obtenir l'ouverture de cet organisme. Aujourd'hui, douze "mioches", dont dix à plein temps et deux à temps partiel, fréquenteront cette garderie. Ces derniers seront reçus entre 7 h 30 à 18 h 00, cinq jours par semaine, soit du lundi matin au vendredi soir. Les enfants qui viendraient s'ajouter à ceux-ci, seraient les bienvenus.

Les rapports respectifs et positifs des responsables (chacun dans sa sphère) présentés à l'assemblée du 25 février dernier, ont eu pour effet de concrétiser encore plus le travail acharné des organisateurs, en vue d'obtenir la réalisation de leur rêve.

Mme Jeanne Morin, responsable de la programmation a présenté le superbe programme qui sera exercé à l'endroit des petits. Ce programme, où, tout a été sérieusement pensé, a été accepté d'emblée. Elle a également fait connaître toutes les exigences auxquelles les responsables des enfants devront répondre. Là, également, rien n'a été négligé. Dans ce cas, Mme Lorraine Couture de l'Université de l'Alberta, où elle donne des cours d'expérience en garderie depuis des années, sera un atout précieux, dans l'aide qu'elle apportera aux organisateurs, dans le choix de ces personnes.

Mlle Agathe Gaulin, agent de développement communautaire de l'Association Canadienne-française de l'Alberta, régionale d'Edmonton, a spécifié "Nous ne voulons pas qu'il soit question d'immersion" C'est pourquoi, il a été décidé que tout enfant qui fréquentera cette garderie, devra comprendre le français, et qu'au moins un des parents parle le français couramment.

Le Secrétariat d'Etat a promis son aide financière pour l'année fiscale 84-85. Une lettre circulaire a été envoyée à différentes associations pouvant être susceptibles d'apporter leur quote-part dans ce domaine. Mme Lise Roy, responsable de ce secteur, a révélé que trois de ces dernières, ont déjà répondu dans l'affirmative. Incidemment, les organisations ou les personnes qui seraient intéressées à aider ce projet, sont priées de s'adresser à M. Jean-Pierre Roy, C.P. 1531 - Morinville, Alta. TOG 1PO.

Sous peine de se répéter, le comité dirigeant est composé comme suit: MM Jean-Pierre Roy, président; Serge Morin, trésorier; Mmes Yvette Mahé, personne-ressource, (conseillère); Jeanne Morin, en charge de la programmation des enfants.

Les difficultés, les obstacles n'ont pas manqué d'accompagner les bénévoles, pour arriver à ce quelque chose d'unique dans Saint-Albert. Mais qui, pourrait avancer que le succès est tout simplement un jeu du hasard? Si dans le passé plusieurs tentatives ont été amorcées (sans résultat tangible) afin d'obtenir cet objectif - si le succès s'est trop longtemps fait attendre, les organisateurs n'en pas moins très méritants.

La prochaine assemblée aura lieu lundi, le 15 avril prochain, à 20 h 00, dans la salle des réunions des professeurs, à l'école Father Jan.

A Plamondon

Une centaine de scouts et guides commémoreront leur 75e

par Raymonde Ménard

Vendredi soir le 22 février les 101 Guides et Scouts de Plamondon célébraient avec leurs parents et amis le 75ème anniversaire du "Jour de la Pensée Guide".

La veillée commença avec la marche des drapeaux. Les Pathfinders chantèrent le "O Canada", ensuite Nicole Ulliac porta un toast à la Reine. Il y eu un délicieux, "souper communautaire" qui avait été préparé par les parents.

Après le banquet, la table d'honneur fut introduite par M. Léo Piquette, le maître des cérémonies. Michelle Schaub et Lori Gauthier ont offert le toast au mères. Danny Forbes salua les Pères, Mme Céline Gauthier porta un toast aux chefs (leaders) et Mme Caroline Giammarioli porta le dernier toast à tous les garçons et filles.

Mme Anita Gauthier - chef des Jeannettes (Brownies) et M. Ed Cyre, chef des "Cubs" expliqua la signification du "feu de camp". Tous les jeunes participants s'assirent autout du feu entouré de parents et amis. Les Jeannettes présentèrent une petite pièce. Les Cubs chantèrent quelques chants avec beaucoup de vigueur. Ensuite ils ont fait une très bonne démonstration de premier-soin.

Les Pathfinders ont chanté l'ancienne chanson française "Allouette " avec leurs adaptation personnelle. Les scouts ont fait quelques sketchs comiques et satiriques. Les Beavers ont chanté de tout leur coeur un chant. Les Guides présentèrent un sketch nommé "Papier Royale", ainsi qu'un chant. La veillé se termina avec environ 200 personnes. Celles-ci étaient très satisfaites et heureuses d'avoir eu une si belle veillée avec leurs enfants, amis et tout les responsables qui se dévouent tellement pour la jeunesse.

"Parole du fondateur Lord Baden-Powel "Soyez heureux en apportant le bonheur au autres personnes".

Le beau rêve du maire

par Lucienne Brisson

SAINT-ALBERT - Les contribuables de Saint-Albert, se voient affligés, dès maintenant, d'une hausse de taxes municipales de 3.6% soit 30.00$ pour l'année en cour.

C'est ce que le Conseil de ville, a annoncé à l'assemblée du 11 février dernier.

Selon le trésorier de la ville, M. Norbert Van Wyk, les contribuables ont payé en moyenne 900.$ en taxes pour l'année écoulée. Van Myk et les membres e son comité attendent présentement les réquisitions du School Board; lesquelles devraient être connues au mois d'avril. Les propriétaires sauront alors à la fin de mai, quel pourcentage (exact), ils auront à faire face.

Le gérant de la ville, M. Tom McKay, a rappelé au comité qu'il y a deux principales considérations à ne pas oublier. Il s'agit des deux octrois provenant de la province; d'abord pour les plans de culture et de récréation; et en second lieu, une possibilité de changement sur le montant projeté à l'assistance municipale. Et d'ajouter, McKay, "Si la ville se trouve avec plus d'argent que projeté, le tout sera versé dans la "Tax Stabilization Reserve Fund".

Si d'autres part la ville n'avait pas retiré 350,000$ de ce fond pour le budget 1985, les propriétaires se verraient dans l'obligation de payer 6.5% au lieu de 3.6% en taxes municipales. Qui sait... on en viendra peut-être là!

Considérant que les taxes de Saint-Albert, sont beaucoup plus élevées que celles des villes et municipalités environnantes; la pilule s'avale difficilement.

Et pourtant: A l'occasion de son compte-rendu annuel, mercredi le 13 février dernier, le maire M. Richard Fowler, a fait part aux membres de la Chambre de Commerce, de son rêve très très cher. Il rêve d'une hausse (en taxes) de 50% pour les hommes d'affaires, (businessmen). Les regards alors très peu approbateurs, ont fait dire au maire "Demeurez bien assis sur vos chaises et n'approchez pas de moi" Fowler, aurait l'intention de créer à Saint-Albert un "West Edmonton Mall" Et d'avancer Fowler, "J'ai entendu dire, que vous ne pouviez battre le "big Mall" de la rue 170. Je ne sais si vous le pouvez ou non, mais je sais que les rues 170 et 184, peuvent s'acheminer de deux façons. Aussi bien pour venir que pour aller."

Une petite consolation, cependant! Les tarifs des services d'eau et d'égoût ne seront pas augmentés, cette année. Il y aura cependant une augmenttion minimale pour les deux années à venir, soit, 86-87.

Le maire a vraiment un beau rêve! Avant de pouvoir le réaliser, Fowler, rencontrera de pesantes objections.

Cinquième anniversaire de l'ACFA de Fort McMurray

par Claudette Rideout

FORT MCMURRAY - Le 22 février 85 à eu lieu l'assemblée annuelle de l'ACFA de Fort McMurray.

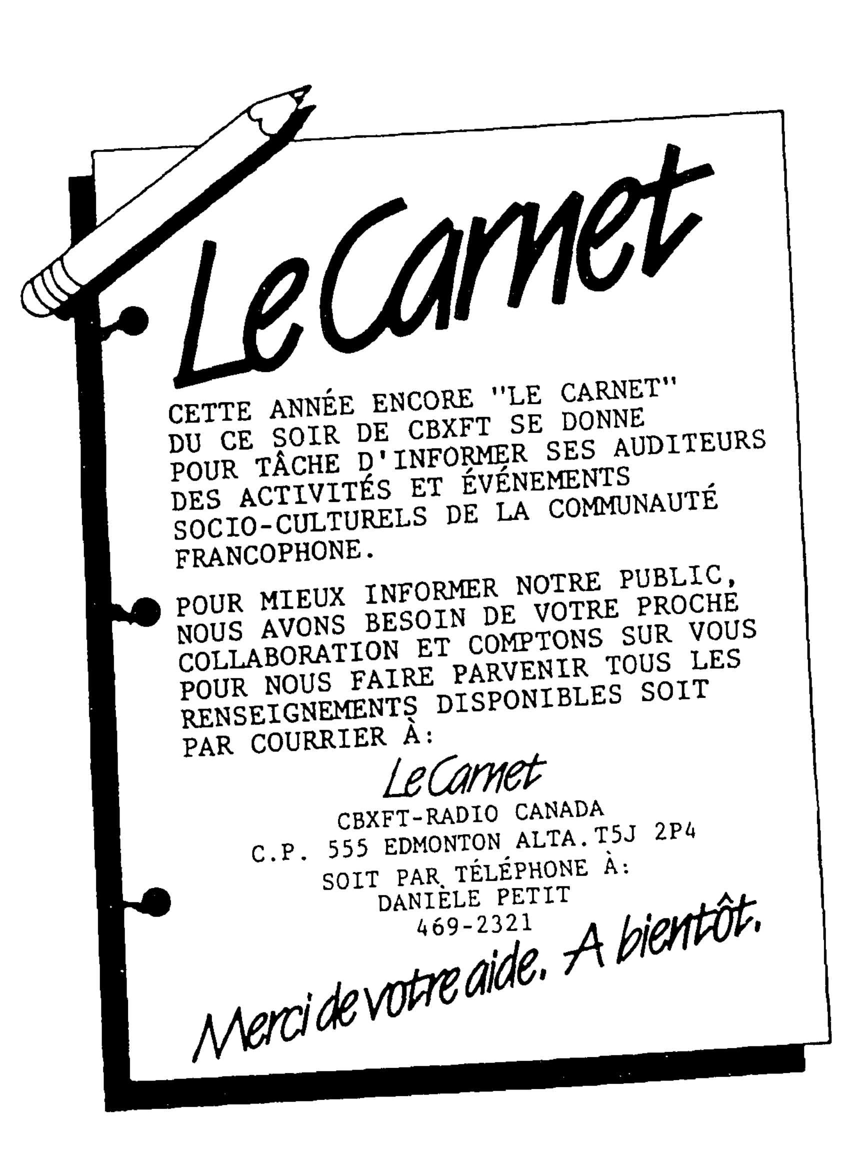
Elle fut couronnée d'invités de marque qui ont su chacun à leur façon informer et égayer cette belle soirée.

Des invités tel Guy Goyette, président de l'ACFA; Yves Lavertu, représentant le Franco; Denis Collette, responsable de CHFA; Léon Laflamme reporter pour la télévision et la radio de Radio-Canada; Deni Lorieau du Secrétariat d'État d'Edmonton; Bev English du bureau des langues officielles à Edmonton pour Emploi et Immigration Canada.

Cette soirée fut soulignée pa la remise de plaques souvenir offertes aux fondateurs de notre ACFA régionale. Une plaque toute spéciale fut offerte à Mme Suzanne Thibaudeau pour la remercier de son dévouement au sein de l'ACFA durant les cinq dernières années.

Un montage audio-visuel a été présenté à la mémoire des cinq dernières années d'activités organisées par l'ACFA de Fort McMurray.

De plus il y a eu l'élection d'un nouveau vice-président du nom de Jean Parent. Tous les comités ont à tour de rôle fait la lecture de leurs projets pour 85. Cela paraît d'être des plus prometteurs.





CBXFT cette semaine

Samedi 9 mars

07h30 Les contes de la forêt verte
08h00 Belle et Sébastien
08h30 Passe Partout
09h00 Astro le petit robot
09h30 Lucky Luke
10h00 Les mystérieuses cités d'or
10h30 L'île des rescapés
11h00 Les Héros du samedi
12h00 Jeux du Québec
14h00 Semaine parlementaire à Ottawa
16h00 Bagatelle
16h30 Les schtroumpfs
17h00 Le monde de Disney
18h00 Téléjournal
18h05 Impacts
19h00 La soirée du hockey: Hartford à Montréal
21h30 Raid le cap terre de feu
22h30 Téléjournal
22h50 Le Régional
23h06 Politique fédérale
23h15 Télé-sélection Sauvez le Neptune

Dimanche 10 mars

07h30 Petit Castor
08h00 Démétan la petite grenouille
08h30 Passe Partout
09h00 Michou et Pilo
09h30 Les Fables d'Europe
09h45 Les Paraboles
10h00 Le jour du Seigneur
11h00 Les grandes batailles du passés
12h00 Univers des Sports
14h00 Magazine de la semaine verte
15h00 Propos et confidences
15h30 Rencontres
16h00 Les chemins d'ambroise
16h30 Entre les lignes
17h00 Second regard
18h00 Téléjournal
18h05 Science réalité
18h30 Dans un monde d'homme
19h00 Terre humaine
19h30 Les beaux dimanches: Vaut mieux en rire
20h30 Téléjournal
20h50 Divine Sara
22h15 Comme une peine d'amour
23h15 Le régional
23h20 Ciné Club: Le trésor de la Sierra Madre

Lundi 11 mars

09h45 A votre rythme
10h00 Passe Partout
10h30 Félix et Ciboulette
10h45 Tape Tambour
11h00 Rien que pour vous
11h30 Virulysse
12h00 Première édition
12h05 Fariboles
12h30 Allo Boubou
13h31 Au jour le jour
14h31 Cinéma: Une famille
16h00 Bobino
16h30 Les Schtroumpfs
16h50 Club Astro
17h00 Quincy
18h00 Ce soir
18h30 A guichets fermé d'Edmonton:
19h00 Trouver l'erreur
19h30 Poivre et sel
20h00 La bonne aventure
20h30 La vie promise
21h00 Télé-lundi: Agatha Christie
21h59 Sports Alberta
22h05 Téléjournal
22h29 Le point
23h00 Cinéma: La corde au cou

Mardi 12 mars

09h45 A votre rythme
10h00 Passe Partout
10h30 Félix et Ciboulette
10h45 Tape tambour
11h00 De bien belles choses
11h30 Yogi et Cie
12h00 Première édition
12h05 Fariboles
12h30 Allo Boubou
13h31 Au jour le jour
14h31 Cinéma: Son dernier concert
16h00 Bobino
16h30 Minibus
17h00 L'incroyable Hulk
18h00 Ce soir
18h30 Phare Ouest d'Edmonton
19h00 Grand-papa
19h30 101, ouest avec des Pins
20h00 Monsieur le Ministre
20h30 Coup d'oeil
21h00 Dallas
21h59 Sports Alberta
22h05 Téléjournal
22h29 Le point
23h00 Rencontre
23h30 Cinéma: La fille en bleue

Mercredi 13 mars

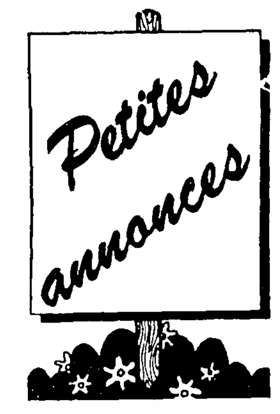
09h45 A votre rythme
10h00 Passe Partout
10h30 Félix et Ciboulette
10h45 Tape tambour
11h00 Zig Zag
11h30 Pacha
12h00 Première édition
12h05 Fariboles
12h30 Allo Boubou
13h31 Au jour le jour
14h31 Le temps de vivre
16h00 Bobino
16h30 Au jeu
17h00 Fraggle rock
17h30 Du tac au tac
18h00 Ce soir
19h00 Par 27 (golf)
19h30 Le parc des braves
20h00 Au nom de tous les miens
21h00 Lautrec 85
21h59 Sport Alberta
22h05 Téléjournal
22h29 Le point
23h00 Les Ha Ha
24h00 Cinéma: L'intendant Sansho

Jeudi 14 mars

09h45 A votre rythme
10h00 Passe partout
10h30 Félix et Ciboulette
10h45 Tape Tambour
11h00 Question de droit
11h30 Les fantômes du château
12h00 Première édition
12h05 Fariboles
12h30 Allo Boubou
13h31 Au jour le jour
14h31 Cinéma: Les oiseaux sur la branche
16h00 Bobino
16h30 Traboulidon
17h00 Légende du monde
17h30 Défi 85: Pare chocs
18h00 Ce soir
18h30 Pile ou face de Régina: M. Topping vs Mme Cousin
19h00 Génies en herbe Ecole Routhier Falher vs Leboldue de Sask.
19h30 Les grands films Sept hommes à l'aube
21h59 Sports Alberta
22h05 Le téléjournal
22h25 Le point
23h00 A première-vue
23h30 Cinéma: Capricorne

Vendredi 15 mars

09h30 Zoom sur l'écologie
09h45 A votre rythme
10h00 Passe partout
10h30 Félix et Ciboulette
10h45 Tape tambour
11h00 Les ateliers
11h30 Légendes indiennes
12h00 Première édition
12h05 Fariboles
12h30 Allo Boubou
13h31 Au jour le jour
14h31 Télé feuilleton: Maîtres et valets
15h30 Prince noir
16h00 Bobino
16h30 Ulysse 31
17h00 Télé 5: L'aéropstale
18h00 Ce soir
19h00 A plein temps
19h30 Vivre à trois
20h00 Hors série: Marco Polo
21h00 Déjà 20 ans
21h59 Sports Alberta
22h05 Téléjournal
22h29 Le point
23h00 Vivre en forme
23h10 Cinéma: Dimanche noir



A vendre Dodge Aspin 1977, spécial édition, $2000.00. Tél: 450-1160 après 6 heures.

Femme veux garder des enfants de deux ans en montant durant la semaine. Millwoods 463-9579.

A vendre: Motor home Apalache '80, 23 1/2 de longueur, 77,000 kilomètres, contrôleur de vitesse, très bonne condition. Moteur 400, prix: 31,000$. Tél: 433-9376.

Je recherche une personne pouvant faire du traitement de textes et du travail général de bureau occasionnellement. Si vous êtes intéressée, appelez au 468-9406.

Donnerais des cours privés de guitare et de basse. Populaire, classique et jazz. Je suis diplômé en musique, j'ai quinze ans d'expérience. Tél: 465-4984, Yves Lévesque

A vendre un Colico Vision avec 4 cassettes, en très bon état, 99$. Tél.: 433-9376.

A vendre un set de salle à diner en bois et chaises en velours, en bonne condition, très bon prix. Tél.: 450-1160 après 6 heures.

J'offre mes services pour garder vos enfants. J'ai travaillé dans une garderie et étudié en psychologie enfantine. Composez 426-1156, Guylaine.

Chambre et pension - prix à discuter- #17, 2024 - 57e rue. Téléphone: 450-1256.

Cartes d'affaires et Professionnelles...

Ligue Locale d'Improvisation d'Edmonton

Victoire de la Faculté St-Jean et de l'ACFA

Vendredi soir dernier à Edmonton, il faisait tempête. Et il y avait aussi une tempête sous les crânes des joueurs qui se sont affrontés lors des demi-finales de la LLIE: plusieurs bourasques inattendues, des revirements de température subits, des sueurs froides... Oh combien de péripéties théâtrales nous ont fait connaître nos improvisateur!

Le match de vendredi mettait aux prises les Rhinosonroses de l'Alliance Chorale et les Fac-Similés de la Faculté St-Jean. Les portes-couleurs de notre université ont eu du mal à arracher une victoire, somme toute bien méritée, par le compte de 7 à 6.

Les étoiles de ce match ont été choisies par M. Pierre Bokor, directeur artistique du Théâtre Français.

3- Manon Beaudoin de l'Alliance Chorale
2- Johanne Demers de la Faculté Saint-Jean
1- Gisèle Lemire de l'Alliance Chorale

Quand au match de samedi il fut tout aussi intéressant: les Jacques-Straps de l'ACFA avaient pris une confortable avance en 2e période et croyaient avoir le match dans la poche. Mais une remontée splendide de l'équipe de Radio-Canada est venu en 3e période, donner la chair de poule aux équipiers de l'ACFA. Une énergie sans pareille motivait les voix-puckées... Mais grâce à la force de l'équipe de l'ACFA de pouvoir bien jouer, même sous une énorme pression, les Jacques-Straps devaient tout de même remporter la joute par le compte de 8 à 5.

Les étoiles du match choisies par Michèle Genois, joueur des Fac-Similés

3- Normand Latour (Radio-Canada)
2- Raymond Latour (ACFA)
1- Claude Cornellier (ACFA)

Les Rhinosonroses de l'Alliance Chorale et les Voix-Puckées de Radio-Canada sont donc éliminés de la course à la glorieuse Coupe Popicos. Merci à ces 2 équipes d'avoir participer à ce tournoi de Théâtre d'Improvisation. En espérant vous retrouver en grande forme la saison prochaine.

Vendredi soir prochain, 8 mars, à 20 h 00, à l'aréna du Théâtre Popicos, nous assisterons maintenant à la douce, folle et imaginative course pour l'obtention du grand trophée final: **La Coupe Popicos.**

Les Jacques-Straps de l'ACFA et les Fac-Similés de la Faculté St-Jean se disputeront les honneurs.

Lors de la cérémonie protocolaire qui suivra le match, d'autres trophées seront remis: le trophée "Déconner Smith" pour le joueur le plus étoilé de la saison; le trophée enthousiasme, remis à la personne qui aura le plus contribué soit au jeu ou à l'organisation de la LLIE; le trophée du meilleur compteur et finalement la coupe Tartalacrème pour le joueur le plus pénalisé.

C'est donc un rendez-vous, pour tous les amateurs de ce magnifique sport-culturel. Vendredi soir prochain **La Grande Finale de la Coupe Popicos.**

N.B. L'organisation de la LLIE a le regret d'annoncer que pour des raisons hors de notre contrôle, le match de finale ne sera pas télédiffusé par la chaîne I.T.V., comme nous l'avions annoncé précédemment.







Le groupe CN Nomination



W.T. Kelley, APR, est nommé directeur des affaires publiques à Ottawa pour le Groupe de compagnies CN, annonce David Todd, *directeur général*, Affaires publiques et Publicité.

M. Kelley a travaillé comme journaliste dans des quotidiens de Halifax et de Saint John (N.-B.). Il est entré au CN en 1961 et a acquis une expérience précieuse des affaires publiques dans les régions de l'Atlantique, des Montagnes et des Grands-Lacs. Il était jusqu'à récemment directeur des affaires publiques et du marketing à CN Marine. Ex-directeur national de la Société canadienne des relations publiques et premier président de sa section du Nouveau-Brunswick, il est président du comité juridique et d'éthique de la Société.

Soirée de création littéraire à Calgary

par Marie Leduc

CALGARY - La soirée de création littéraire organisée conjointement par l'Alliance française et la société libbétaire francophone de l'Alberta du vendredi 22 février dernier, a permis aux quelques personnes présentes au salon de l'Alliance française à Calgary, de faire connaissance avec le Docteur Gérard Sthème de Jubécourt, professeur au département de français, italien et espagnol de l'Université de Calgary.

Présentateur, le Docteur de Jubécourt a entretenu son auditoire sur les poètes de l'école romane, fondée en 1891, en commençant par son fondateur, Jean Moréas, auteur des **Syrtes,** des **Cantilènes** et du **Pélerin passionné.** Il a lu quelques extraits de ces poèmes.

Puis, ce fut au tour de Charles Maurras (1-868-1952) dont l'oeuvre raconte son amour pour la terre natale, Raymond de la Tailhède (1867-1938) auteur **d'Odes,** de **Sonnets, d'Humnes** et de **Métamorphose des Fontaines,** Ernest Raynaud, ami de Verlaine et dont l'oeuvre est abondante; Maurice du Plessys (1864-1924) surtout connu par ses **Etudes lyriques** et enfin, Lionel des Rieux (1870-1915).

En plus de faire connaître l'école romane, cette soirée de création littéraire a permis à quelques personnes présentes de lire leurs écrits aux autres membres et un membre de la société a fait connaître un auteur inconnu, Léon Tremblay de Legal, dont le talent est indéniable et c'est une "Histoire de pêche" qu'il a fait son entrée à la société littéraire française dont voici un court extrait: "Plus que jamais, cet été-là, j'étais décidé à prendre des vacances. Pourquoi attendre la fortune? Je me mis donc à compter mon argent pour découvrir ce que je savais déjà. Effectivement, je n'étais pas riche. Mais qu'à cela ne tienne! J'étais bien décidé. J'allais prendre des vacances, même si je ne devais pas quitter ma cour".

On espère bientôt une édition de l'oeuvre de M. Tremblay et des membres de la société souhaitent, également, que d'autres talents viendront se joindre et se faire connaître aux soirées de création littéraire qui, deviendront de plus en plus nombreuses.

A noter que la prochaine aura lieu au même endroit, le 15 mars prochain, toujours parrainée par l'Alliance française et la Société littéraire francophone de l'Alberta et le conférencier invité à ce dîner-bufffet dont le coût est de 5$ par personne, sera Jean-Pierre Jaunard, directeur artistique de la Société et son exposé traitera de Charles Beaudelaire, révolté et inachevé.

Des jeunes de Legal participent à un rassemblement scout

par Marcel Dubé

LEGAL - Un "Jamboree" pour les scouts a eu lieu à Stettler les 25 et 26 janvier. Un groupe de scouts de Legal y ont assisté sous la direction de M. Richard Jobin. Environ 183 scouts se sont rendus à l'école de Stettler pour la fin de semaine.

Pendant ces deux jours, les scouts prenaient part à un voyage de pêche, montèrent un camp "d'Arctique", préparèrent un repas dehors, participèrent aux classes de tire-à-l'arc et eurent des leçons pour l'emploi des armes à feux.

Ayant terminé les activités éducationnelles, les jeunes profitèrent du temps libre pour faire de la natation, jouer au ballon-volant etc.

Naturellement un événement comme celle-ci ne serait pas complet sans une promenade en traîneau et la participation au fameur "feu de camp".



Réal Doucet "tend la perche" à Radio-Canada

par Claudette Rideout

FORT MCMURRAY - M. Réal Doucet, président de l'ACFA pour Fort McMurray lance une invitation spéciale à la radio et à la télévision de Radio-Canada.

M. Doucet mentionne qu'après une émission faite à l'occasion du 35e anniversaire en ondes de Radio Canada qui s'est avérée un franc succès pour Fort McMurray, il ne veut pas s'arrêter à cette unique expérience.

Il invite Radio Canada à prendre l'initiative de venir nous rencontrer davantage et de nous offrir l'opportunité de participer à la télévision et la radio française.



M. Guy Goyette avec M. Réal Doucette

Le FM français est maintenant capté à Fort McMurray

M. Daniel Couture

par Claudette Rideout

FORT MCMURRAY - M. Phil Jons à confirmer officiellement à Daniel Couture que notre station F.M. est en opération depuis la mi-février 85, à Fort McMurray.

Après des mois de négociations avec le C.R.T.C. le comité de la communication de l'ACFA de Fort McMurray a obtenu le poste C.B.O.F. FM. Ce poste d'Ottawa et de Montréal est maintenant disponible à tous les abonnés du cable.

C'est une autre réussite pour Fort McMurray et une victoire pour Daniel Couture et le comité de la communication.

L'ENCYCLOPÉDIE D'AUJOURD'HUI

PERDRE LE NORD ET LE RETROUVER

(SHS) On vient de retrouver le Pôle Nord magnétique. Depuis sa dernière localisation, en 1973, il s'était déplacé de 100 kilomètres. Il est aujourd'hui situé à 350 km au nord-ouest de Resolute Bay, dans les Territoires du Nord-Ouest. Pas pour très longtemps cependant, car contrairement au Pôle Nord géographique qui reste toujours au même endroit, le Pôle magnétique se déplace sans arrêt, au rythme d'environ dix kilomètres par année. Tout comme son jumeau du sud, le Pôle Nord magnétique est produit par des courants électriques dans le noyau en fusion de la terre. Les pôles magnétiques sont aussi affectés par les tempêtes solaires qui peuvent temporairement les déplacer de 80 kilomètres par jour. À tous les dix ans, le gouvernement canadien relocalise le Pôle Nord magnétique, histoire de faciliter l'orientation des avions et navires.

CAPSULES

LES ARBRES CANADIENS VONT AVOIR CHAUD

(SHS) Les arbres que nous plantons aujourd'hui pourraient bien affronter dans 60 ans un climat transformé et voir leur survie menacée. Tel est l'avertissement lancé par le Dr Doug Pollard, du Service canadien des forêts. La raison de son inquiétude : l'effet de serre, ce réchauffement graduel de l'atmosphère dû aux volcans et à la pollution. Alors que des scientifiques annoncent une augmentation des températures de deux à trois degrés centigrade, le Dr Pollard craint plutôt une hausse de six degrés pour le Canada, car la neige retient la chaleur. La forêt boréale, composée de pins, sapins et épinettes, verrait alors sa survie menacée et notre programme actuel de reboisement, basé sur les températures actuelles, pourrait être ruiné. Des solutions ? Investir dans des banques de semences afin de disposer de la plus grande variété d'espèces possibles pour remplacer celles qui risquent de disparaître, suggère le scientifique.

MÉFIEZ-VOUS DU ZINC

(SHS) Méfiez-vous des gourous de l'alimentation naturelle qui prêchent la consommation de suppléments de zinc. Tel est l'avertissement lancé par le Dr Ranjit Chandra, de



l'Université Memorial de Terre Neuve. La dose quotidienne de zinc nécessaire à l'organisme est de 15 milligrammes, considère-t-on généralement. Pourtant, fait remarquer le chercheur, le Nord-Américain moyen en consomme à peine 8,6 mg sans se porter plus mal. Mais dans certains milieux, la mode semble être au zinc. Or trop de zinc est dangereux, comme l'a démontré une expérience réalisée par le chercheur. Onze adultes à qui il a fait avaler 150 mg de zinc deux fois par jour pendant six semaines ont présenté des symptômes inquiétants : diminution de la résistance aux microbes et augmentation du taux de graisse dans le sang. Morale de cette histoire : évitez de jouer à l'apprenti chimiste avec votre corps.

MISE AU POINT

Dans l'édition du Franco 27 février 1985 une imprécision s'est insérée dans l'article "Une dernière session a eu lieu à Edmonton" page 5. Il fallait ajouter que les sessions de lobbying qui se sont tenues dernièrement à Calgary, St-Paul et Bonnyville avaient été rendues possible grâce à une collaboration entre le Centre d'éducation permanente de la Faculté St-Jean et l'ACFA et appuyées par la Fédération des Francophones hors Québec (FFHQ) et l'Université d'Ottawa. Milles excuses!

Journée Internationale de la Femme

Venez fêter avec nous la Journée Internationale de la Femme, le 8 mars à 20 h 00, au Centre de rencontres de l'A.C.F.A. régionale d'Edmonton, 9542 - 87 rue.

Thème: Nos aspirations, nos réalités.

Un goûter sera servi; veuillez apporter votre vin.

Une organisation du Comité Femmes de l'ACFA. Pour réservation, appelez Julie au 468-6983 ou Gisèle au 432-3375 ou 434-5475.

Bienvenue à toutes et venez en grand nombre.

Centenaire de nos parcs nationaux

par Jean-Paul Perras

CALGARY - Lundi, le 18 février, l'honorable Harvie André, député - ministre des Approvisionnements et Services, ouvrait l'année du Centenaire de nos parcs nationaux.



L'Honorable Harvie André avec les jeunes de la chorale qui leur présente une collection de pièces de monnaie canadienne.

S'adressant à plusieurs centaines de personnes réunies à l'édifice fédéral Harry Hays, à Calgary, l'honorable André releva les modestes débuts de notre système de parcs nationaux qui a vu le jour autour des sources thermales de Banff, en 1885, et dont le réseau compte maintenant 32 parcs à la grandeur du pays - sans parler des 70 parcs et lieux historiques.

Pour une nation aussi jeune que la nôtre, ce n'est pas peu dire. Andy Russell, au début de la cérémonie, le souligna d'ailleurs en ajoutant: "C'est avec fierté et honneur que nous pouvons transmettre le flambeau de la préservation de notre patrimoine naturel. N'oublions pas que la nature a mis des millions d'années à le façonner".

Le maire Ralph Klein poursuivit en déclarant que "cet héritage est ce plus vaste et le mieux organisé au monde" et nous rappela qu'il nous appartient à tous".

Une chorale de jeunes (3e, 4e, 5e et 6e années) élèves de l'école Madeleine d'Houet, sous la direction de Katherine Perri, ouvrit la sobre cérémonie par le chant du "O Canada", en français, et vers la fin nous offrit une "Chanson du Patrimoine", en anglais, dont la musique avait été composée par la jeune Jana Belland, 8 ans, de Madeleine d'Houet et dont le père, Greg Belland, coordonnateur du Centenaire Parcs Canada, région de l'Ouest, présidait la manifestation.

L'honorable présenta un jeu des deux nouvelles pièces de monnaie émises ce jour même pour commémorer le centenaire.

A l'artiste Robert Bateman en marque de la gratitude du gouvernement du Canada pour sa contribution au centenaire. M. Bateman a prêté une de ses peintures pour en tirer une affiche célébrant ces fêtes du centenaire.

Le jeu de pièces de monnaie consistait en une pièce de un dollar en argent et une de cent dollars en or. C'était la première fois que deux pièces du centre étaient émises en même temps.

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

AVIS

Document de travail sur la radio communautaire

Le CRTC a publié un document de travail sur la radio communautaire qui propose, entre autres, une redéfinition de la radio communatuaire de même que des critères de programmation pour trois différents types de services de radio communautaire (avis public CRTC 1985-34). Le Conseil invite le public à le commenter avant le 29 mars 1985 en prévision d'une audience publique qui se tiendra à Hull, **le 23 mars 1985.**

Ce examen de la radio communautaire fait suite aux consultations menées par le conseil auprès de plusieurs groupes comme les radiodiffuseurs communautaires et privés et les associations qui les représentent: l'Association des radiodiffuseurs communautaires du Québec, l'Assocation canadienne des radiodiffuseurs et l'Association canadienne de la radio et de la télévision de langue française. Un comité consultatif présidé par M. Réal Therrien s'est penché sur des questions telles le rôle et le financement de la radio communautaire et le type d'engagement approprié au niveau de la programmation pour ces stations. Ces consultations on été menées par suite de nombreuses difficultés rencontrées par les radiodiffuseurs communautaires et qui ont été dénoncées tant par les radiodiffuseurs communautaires que commerciaux.

Le projet suggère ausi d'apporter des modifications à la définition de la classe de licence MF qui serait connue sous le nom de licence MF spéciale, pour chapeauter trois types de services communautaires.

Dans ce document de 20 pages, il est suggéré d'éliminer les restrictions touchant le genre de publicité diffusée par ces stations, avec des variantes quant à la quantité de publicité qui serait permise selon le type de licence. Il évoque également la possibilité pour les radios étudiantes de diffuser de la publicité nationale pré-enregistrée. Quinconque est intéressé à faire part de ses commentaires est invité à le faire avant le **29 mars 1985.**

Pour plus de renseignements, contactez: Services d'information, Ottawa (Ontario) K1A 0N2 - (819) 997-0313, Visuor (819) 994-0423 ou à notre bureau régional à: 700, West Georgia, Suite 1130, Case Postale 10105, Vancouver, (C.-B.) V7Y 1C6 (604) 666-2111.

Canadä

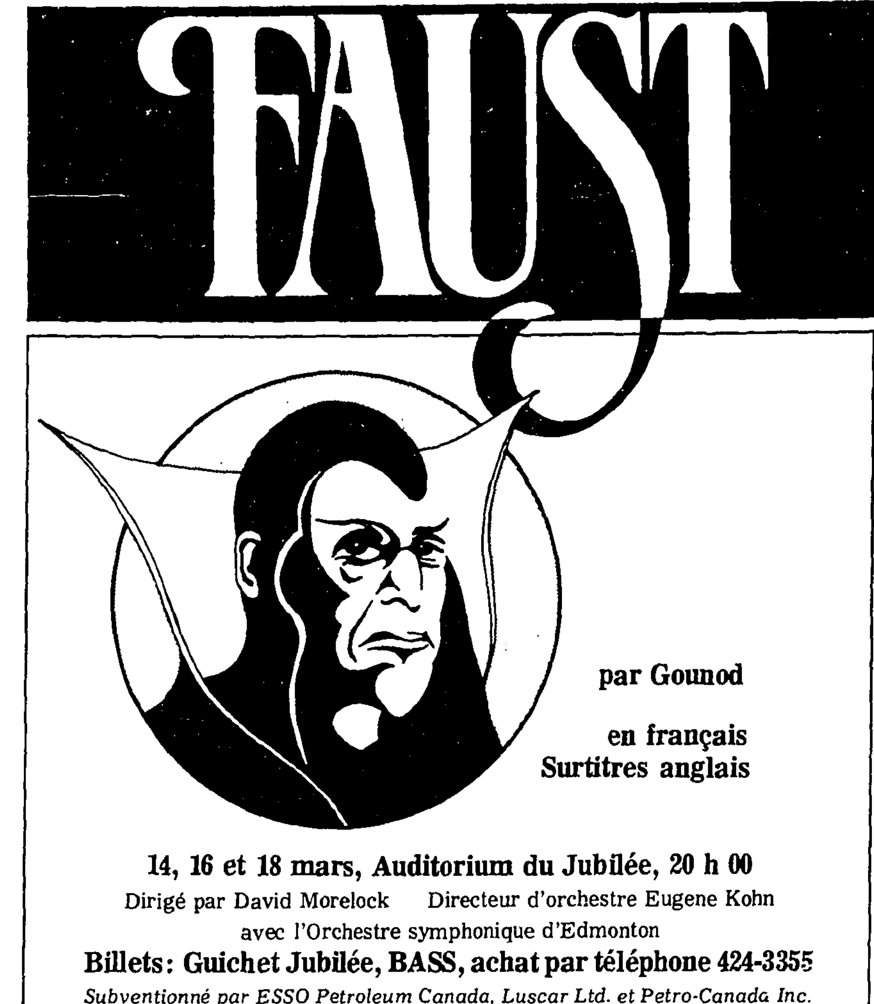
La vie de Mgr Grandin: Une quatrième biographie est en cours

par Lucienne Brisson

SAINT-ALBERT - La communauté des Oblats de Marie Immaculée, fondée par Mgr. de Mazenod, marque cette année le 158e anniversaire de son existence.

M. Frank Dolhin, auteur bien connu, lance au grand public à cette occation, une 4e biographie de Mgr. Grandin, o.m.i., premier évêque de Saint-Albert. Cette biographie est tirée de trois autres, signées par les Rév. Pères Breton, Hermant et Jonquet, tous trois o.m.i. Le bouquin de 240 pages devrait être terminé vers la fin de juin.

Mgr. Grandin, est né le 8 février 1829, à Saint-Pierre-sur-Orthe, (Mayenne) France. Il a été ordonné prêtre, le 23 avril 1854, à Marseille par Mgr. de Mazenod. Il a été sacré évêque et coadjuteur de Mgr. Taché, o.m.i., le 11 décembre 1857. Le 25 octobre 1868, il prit résidence à Saint-Albert. Il est mort en odeur de sainteté le 3 juin 1902. Son corps repose dans la crypte de Saint-Albert, près de ceux des Pères Albert Lacombe et Hyppolite Leduc. Depuis 1930, la cause de sa béatification est en marche en cour de Rome.



EDMONTON OPERA 84/85

Nouvelle émission de la Monnaie royale canadienne

Pour ceux qui partagent le culte de la nature canadienne.



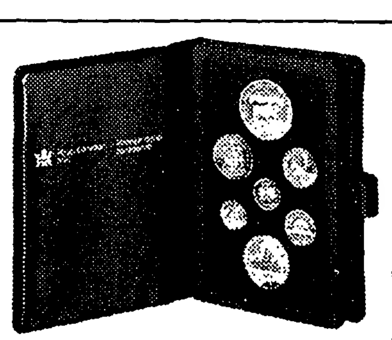
Diamètre: 36 mm. Poids. 23,3 g

Diamètre. 27 mm, Poids 16,965 g
Composition: 91,7% Or, 8,3% Argent

La Monnaie royale canadienne annonce l'émission d'une pièce de 100 $ en or et d'un dollar en argent en commémoration du centenaire des Parcs nationaux du Canada.

Si on tentait de définir toute l'ampleur et la richesse de ce précieux trésor national que sont les Parcs nationaux du Canada, on évoquerait des oasis de tranquillité, loin du reste du monde, des endroits où les Canadiens peuvent profiter de la paix et de la beauté de nos grands espaces verts.

Ces parcs que vous appréciez à leur juste valeur au coeur de notre héritage collectif sont commémorés par un souvenir unique: le Gouvernement du Canada a autorisé la Monnaie royale canadienne à frapper une pièce de 100 $ en or et un dollar commémoratif en argent, en hommage à nos parcs nationaux.



L'ensemble épreuve numismatique 1985

L'ensemble épreuve numismatique 1985, comprenant le dollar commémoratif en argent, est également disponible. Il s'agit d'un unique ensemble complet de pièces de monnaie canadienne où les 6 pièces courantes de 1985–du dollar en nickel au cent à 12 côtés - sont en relief givré sur champ brillant. Il vous est présenté sous capsule protectrice, dans un écrin luxueux.

La pièce de 100 $ en or de 1985

Vous conserverez précieusement cette pièce de 100 $ en or 22 carats, la 10e d'une magnifique série. Sa teneur en métal précieux - un alliage d'une demi-once troy d'or pur avec de l'argent pur - en fait un objet d'une valeur inaltérable à inscrire à votre patrimoine.

Un magnifique mouflon, dessiné avec la plus grande minutie par Hector Greville, un artiste torontois, en orne le revers. Son dessin impeccable allie d'une manière originale un relief givré et brillant sur un champ brillant. Son avers reproduit l'effigie classique de la Reine Elizabeth II par Arnold Machin.

Cette pièce de 100 $ en or est présentée dans un écrin en cuir accompagné d'un certificat d'authenticité numéroté attestant du cours légal de la pièce.

La frappe sera strictement limitée à un maximum de 200 000 ou au nombre exact commandé avant la date limite du 15 décembre 1985 - la première limite atteinte étant déterminante.

Le dollar commémoratif 1985 en argent

Cette pièce splendide, la 20e d'une série extraordinaire de dollars commémoratifs en argent, ne manquera pas de vous ravir. Et ce n'est que la cinquième en épreuve numismatique.

En argent pur à 50%, cette pièce reproduit sur son revers l'illustration par Karel Rohlicek d'un orignal traversant un lac. Sa frappe allie élégamment un relief givré et brillant sur un champ brillant. Ce dollar en argent est présenté sous capsule transparente dans un écrin noir. Son avers porte l'effigie de la Reine Elizabeth II par Arnold Machin.

Évitez les déceptions: passez commande immédiatement.

Voilà l'occasion rêvée de commencer votre collection de pièces de monnaie canadienne, d'ajouter à vos acquisitions ou d'initier vos enfants aux joies du collectionneur. Et n'oubliez pas que les pièces canadiennes seront appréciées de tous ceux qui les recevront en cadeau.

Les commandes seront acceptées jusqu'au 15 décembre 1985. N'attendez pas: postez votre commande tout de suite.

La Monnaie royale canadienne est la Monnaie officielle du Gouvernement du Canada.

Bon de commande pour 1985: Monnaie canadienne

Pièce d'or de 100 $ (90621)	______	325,00 $	______
Ensemble épreuve numismatique (90616)	______	40,00 $	______
Dollar en argent épreuve numismatique (90619)	______	17,50 $	______
		Total partiel	______ $
Taxe provinciale (Alta.; T.N.-O.; Î.-P.-E.; Qué.; et Yukon exempt de taxe). C.-B. 7%; Sask. 5%; Man. 6%; Ont. 7%; N.-E. 10%; N.-B. 10%; T.-N. 12%			______ $
		Total	______ $

No. d'exemption de taxe de vente ______
Nom ______
Adresse ______
Ville ______ Province ______
Code postal ______
Correspondance: ☐ Français ☐ Anglais
Mode de paiement: ☐ Mandat ou chèque à l'ordre de la Monnaie royale canadienne.
☐ MasterCard ☐ Visa ☐ American Express
Date d'expiration de la carte ______
Numéro de la carte de crédit ______
Signature du titulaire de la carte ______
Adresse du titulaire de la carte ______

Retourner à: Monnaie royale canadienne, C.P. 454, Succursale A, Ottawa (Ontario) Canada K1N 8V5

Note La Monnaie se réserve le droit de refuser ou de limiter les commandes, ou de changer ses prix, sans préavis. *Si retournée dans les 30 jours, elle remplacera ou remboursera toute pièce présentant un vice de fabrication.* Seront refusées les annulations après expédition. Valide au Canada seulement. 128

Royal Canadian Mint Monnaie royale canadienne Canadä

Le Conseil de la Coopération de la Saskatchewan

recherche les services d'un(e)

Directeur(trice) général(e)

Exigences

- Expérience dans l'organisation, la coordination, la plannification et l'administration.
- Bonne connaissance parlée et écrite des langues française et anglaise.
- Être en mesure de se déplacer dans la province
- Éducation postsecondaire serait un atout

Lieu de travail:

- Régina, Saskatchewan

Date d'entrée en fonction:

- le 1er juillet 1985

Date limite du concours:

- le 15 avril 1985

Faire parvenir votre curriculum vitae a/s de:

M. Auguste Bandet, président
Conseil de la Coopération de la Saskatchewan
2243, rue Lorne
Régina, Saskatchewan
S4P 2M8

mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											■	
2						■						
3					■		■			■		
4			■						■		■	
5		■										■
6						■		■				
7	■		■			■						
8			■						■			
9				■				■				
10					■	■	■			■		
11									■			■
12			■						■			

-s.o.p

HORIZONTALEMENT

1 — Divertissements.
2 — Principe des maladies contagieuses. — Domaines ruraux.
3 — Braver. — Six. — Usages.
4 — Coutume. — Large, bien ouvert.
5 — Afflictions.
6 — Machine à roue. — Pays.
7 — Neg. — Remise.
8 — Télévision. — Choisir. — Depuis.
9 — Du verbe aller. — Membre du cheval. — Epreuve.
10 — Attaque surprise. — Adv. de lieu. — Pron. pers.
11 — Plaisant. — Petit cube.
12 — Voyelles. — Très doux. — Camp, armée (vx).

VERTICALEMENT

1 — Confesser. — Amenai vers moi.
2 — Reine de beauté. — Travail.
3 — Bison d'Europe. — Article. — Manière, façon.
4 — Certainement. — Article.
5 — En les. — Habillera. — Deux lettres de autel.
6 — A travers. — Inf. — Symb. chim.
7 — Conj. — Situation transitoire (pl.). — Chiffres romains.
8 — Fils du frère ou de la soeur. — Altesse royale. — Général américain.
9 — Choix. — Commune russe. — Poss.
10 — Soeur. — Epoux de Madeleine de Verchères. — De la gamme.
11 — Reçu. — Prudence (pl.).
12 — Qui a de gros os. — Riv. de France.

mots cachés

11 lettres cachées

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	T	U	A	S	T	N	E	M	E	V	E	L	U	O	S
2	R	R	S	N	O	I	T	A	C	I	F	I	N	U	O
3	A	N	R	S	E	L	I	D	O	C	O	R	C	N	U
4	J	E	T	S	O	I	R	O	C	R	L	C	O	I	S
5	E	S	T	E	R	O	E	C	O	A	I	O	N	V	T
6	C	U	O	S	I	E	O	I	N	N	E	O	T	E	R
7	T	O	U	T	E	R	V	L	T	A	S	R	R	R	A
8	O	R	S	R	V	O	E	E	R	C	A	D	A	S	C
9	I	T	S	E	I	N	M	M	A	E	U	I	I	I	T
10	R	V	E	R	T	E	I	E	C	L	V	N	R	T	I
11	E	S	E	E	N	T	E	N	T	L	E	A	E	E	O
12	S	S	U	T	A	T	V	T	E	E	U	T	M	S	N
13	B	R	O	U	T	E	R	T	R	S	R	I	E	I	S
14	S	I	T	N	O	R	E	N	N	O	S	O	N	R	O
15	R	E	I	C	U	O	S	O	U	V	E	N	T	C	N

Brouter

Contracter
contrairement
coordination
corvées
crana
crise
crocodiles

Docilement
droits

Ester

Folies

Ivoires

Jets

Lenteurs

Mièvres

Nacelles
nette

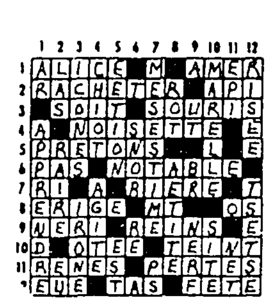
Saut
sauveurs
soir
sonneront
soucier
soulèvements
soustractions
souvent
succintement

Tousse
toute
trajectoires
trou

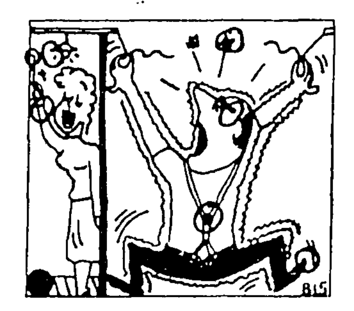
Unifications
universités
urnes

Réponse du no: RESERVATION

solutions



	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	A	L	I	C	E	■	M	■	A	M	E	R
2	R	A	C	H	E	T	E	R	■	A	P	I
3	■	S	O	I	T	■	S	O	U	R	I	S
4	A	■	N	O	I	S	E	T	T	E	■	E
5	P	R	E	T	O	N	S	■	■	L	■	E
6	P	A	S	■	N	O	T	A	B	L	E	■
7	R	I	■	A	■	R	I	E	R	E	■	T
8	E	R	I	G	E	■	M	T	■	■	O	S
9	N	E	R	I	■	R	E	I	N	S	■	E
10	D	■	O	T	E	E	■	T	E	I	N	T
11	R	E	N	E	S	■	P	E	R	T	E	S
12	E	U	E	■	T	A	S	■	F	E	T	E



Paroisses francophones

Messes du dimanche

Immaculée Conception
10830 - 96e rue
Dimanche: 10 h 30 et midi

Ste-Anne
16422 - 99A avenue
Dimanche: 10 h 30 et midi

St-Thomas d'Aquin
8760 - 84e avenue
Samedi: 19 h
Dimanche: 9 h et 11 h

St-Joachim
9928 - 110e rue
Samedi: 17 h 00
Dimanche: 10 h 00 et midi

Ste-Famille à Calgary
1719 - 5e rue s.o.
Samedi: 17 h 00
Dimanche: 10 h 30 et midi

VOTRE HOROSCOPE

BÉLIER

du 21 mars au 20 avril

Reposez-vous ou distrayez-vous. Il y va de votre équilibre nerveux. La personne qui vous aime vous aidera dans vos petits soucis avec patience et bonne humeur. Il semble que vous manquerez de confiance en vous-même.

TAUREAU



du 21 avril au 20 mai

Plusieurs malentendus risquent d'assombrir le climat sur le plan du coeur et ils seront d'autant plus sérieux si vous n'accordez à la personne aimée la tendresse et les prévenances qu'elle est en droit d'attendre de vous.

GÉMEAUX

du 21 mai au 21 juin

Passez l'éponge sur quelques petits malentendus et ne harcelez pas la personne aimée pour qu'elle vous donne le détail de ses pensées ou de ses actes. Un amour paisible et harmonieux sera alors vôtre.

CANCEH



du 22 juin au 22 juillet

Du bonheur pour vous. Les ennuis disparaîtront comme par magie. Vous serez heureux autant sur le plan sentimental qu'amical. Ménagez toutefois la susceptibilité de ceux qui vous aiment.

LION

du 23 juillet au 23 août

Si votre coeur est libre, organisez une réception réunissant des amis afin de faire des projets en équipe; vous y trouverez l'amour qui se cache parmi eux. Méfiez-vous de votre orgueil.

VIERGE

du 24 août au 22 sept.

Ne commettez pas l'erreur de vous fâcher, dominez vos nerfs et ne compliquez pas inutilement votre vie. Le sentiment de la solitude serait très mal supporté par la personne qui vous aime.

BALANCE

du 23 sept. au 23 oct.

Vous vous montrerez intransigeant et vous supporterez mal les faiblesses ou le manque de fantaisie de la personne qui vous aime. Vous subirez des sentiments de frustration. Distrayez-vous davantage, voyez des amis.

SCORPION

du 24 oct. au 22 nov.

Beaucoup de jalousie mais aussi du rêve, de l'amour, de la chaleur qui vous inspireront, certains évènements s'avéreront excellents surtout sur le plan du coeur. Soyez attentif. Aucune surprise désagréable ne vous est réservée.

SAGITTAIRE



du 23 nov. au 21 déc.

Ne cédez pas à un moment de dépression. Prenez la vie du bon côté et vous vous sentirez bien dans votre peau. Le climat sera à l'entente et facilitera les relations autant amicales que sentimentales.

CAPRICORNE



du 22 déc. au 20 janv.

Vous serez jalousé et même calomnié malgré votre générosité de coeur et d'esprit. Laissez ces petitesses; ne vous en inquiétez pas. Tout continuera à vous sourire sur le plan sentimental et amical.

VERSEA'J



du 21 janv. au 19 fév.

Une rencontre inattendue, mais méfiez-vous de certaines personnes qui prêchent le faux pour savoir le vrai. Vous trouverez en vous les réserves nécessaires pour faire face aux situations.

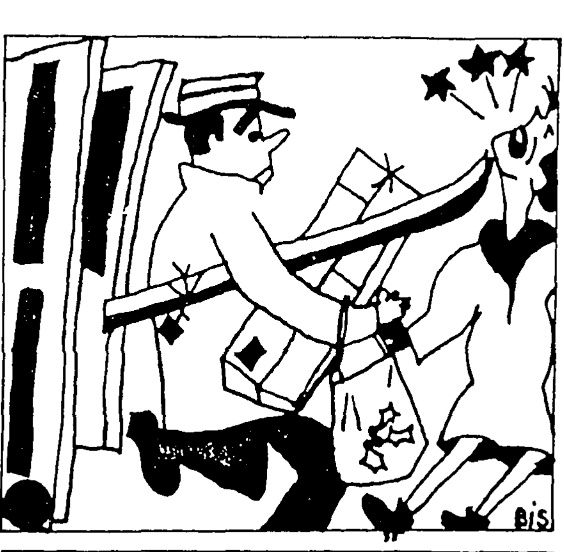
POISSONS

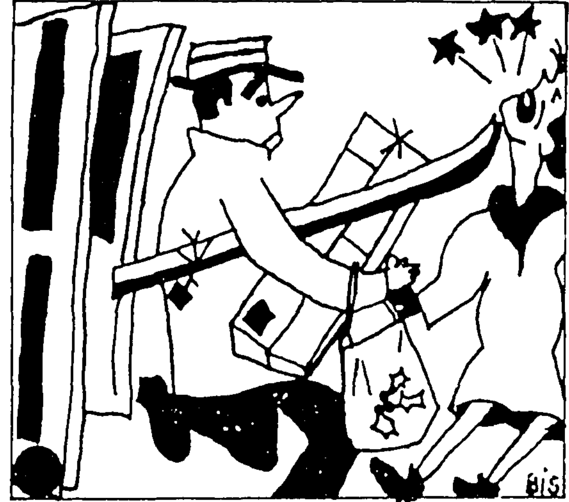


du 20 févr. au 20 mars

Vous vous sentirez complice de la personne qui vous aime et vous saurez rétablir des liens plus profonds. Vous ferez des conquêtes. Vous aurez de l'intuition et vous devinerez les besoins de ceux qui vous entourent.

jouez avec nous





Trouvez les 7 erreurs.

MEMBERSHIP

Lors de la dernière réunion du Bureau des présidents de l'ACFA qui a eu lieu à Edmonton le 9 février dernier, ces derniers ont exposé leurs différentes stratégies de recrutement et l'objectif que chaque régionale expère atteindre au cours des prochaines semaines.

Les thermomètres qu'on voit ci-dessous indiquent l'objectif de chacune des régionales et le nombre de ses membres en bonne et due forme en date du 28 février dernier.

Toute personne désirant devenir membre de l'ACFA peut s'adresser au bureau régional le plus proche de chez elle, ou encore à l'ACFA provinciale à Edmonton. La cotisation annuelle est présentement de $5.00 par personne.

En devenant membre de l'ACFA, on aide la francophonie albertaine toute entière puisqu'on donne une plus grande force de revendication à l'Association porte-parole des Franco-albertains.

Bonnyville: 826-5275
Calgary: 228-4095
Edmonton: 469-4401

Fort McMurray: 791-7700
Morinville/Legal: 961-3665
Lethbridge: 328-8506

Plamondon: 798-3896
Rivière-la-Paix: 837-2026
St-Paul: 645-4800

Suite 203, 10008 - 109 rue
Edmonton, Alberta
T5J 1M4
Tél.: 423-1680

